

# LE VENT DES BANCELS

Novembre 1999

N°44

VIVRE EN CÉVENNE À

SAINT ANDÉOL DE CLERGUEMORT  
SAINT MAURICE DE VENTALON  
SAINT FRÉZAL DE VENTALON

Prix de vente au

Dans l'œil du  
cyclone.....

La Tour  
du Viala

Bise-art,  
blizart.....

La photo,  
une passion

L'air de rien.....

La  
construction  
saine

fraîche rafale  
.....



Enfance



méditerranéenne

# Sommaire .....

brise municipale

5- Elie Pellequer: Les trois saints du canton !

5- Etienne Passebois: Remarques...

7- Daniel Mathieu: L'accueil, essentiel...



Crédit photo:  
Odile Rival  
pages 2-8-9-  
11-12-14-

dans l'œil du cyclone

16- La Tour du Viala

fraîche rafale

22- Enfance

méditerranéenne

pages 1-22-  
23-24-25

Stéphane

Serrano

pages 26-27-  
28

Roland

Mousquès

pages 2-33-  
34-35

Julie Hugon

pages 36-37

bise-art, blizart

26- La photo, une  
passion

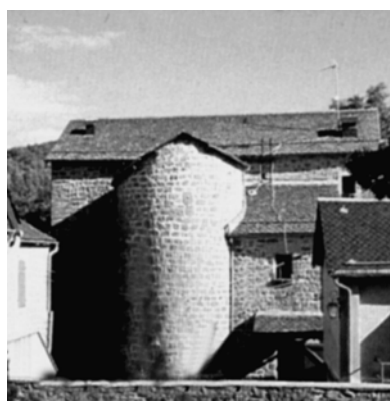
rafale de plombs

29- Livres propos sur... la chasse

à la croisée des vents

8- Rencontre cantonale

99: plus sérieuse que  
festive



l'air de rien

32- La construction  
saine, un désir, un plaisir,  
une nécessité

Regain de souffle

36- Programme  
1999/2000

vent des crêtes

38- L'Espinass: nouvelles...

ah, lisez !

39- Guide du promeneur - Mots croisés

tempête de délibérations

40- Conseils municipaux

en coup de vent

44- Brèves et revue de presse



Directeur de publication:

Étienne Passebois, Maire de  
St Frézal de Ventalon.

Comité de rédaction: Thomas  
Brasseur, Mathias Brossard,  
Pierrette Charton, Gisèle  
Chapelle, Ghislaine Guignier,  
Jacques et Julie Hugon,  
Daniel Mathieu, Marie-  
Claude et Christian Mestre,  
Roland Mousquès, Anne-  
Marie Petit, Eric Tamisier,  
Etienne Passebois, Elie  
Pellequer, Georges Pons,  
Jean-Michel Vandersteen,  
Alain Ventura .

Ont également participé à ce  
numéro: Céline Benoit, Jean-  
Louis Bertrand, Stéphane  
Clarisse, Bernard Dantoni,  
Paul Harvois, .

Imprimerie: Mairie de Saint  
Frézal de Ventalon.

## ABONNEMENT:

Cette revue est distribuée  
gratuitement aux administrés  
de St Andéol de Clerguemort  
et de St Frézal de Ventalon  
ainsi qu'aux résidents  
permanents de Saint Maurice  
de Ventalon à leur domicile  
sur les trois communes. Pour  
un envoi à une autre adresse,  
prière de s'abonner.

Prix de vente au numéro:

30 F / n°

Abonnement à l'année

(4 n°s): 100 F / an

Abonnement de soutien:

150 F / an et plus...

Chèques libellés à l'ordre de  
"Mairie de St Frézal de  
Ventalon", et adressés à  
Mairie de St Frézal de  
Ventalon 48 240.

# Un, deux, trois: Soleil !

**N**ous mettons cette rentrée d'automne sous le signe de l'optimisme. Et si nous n'avons pas à nous hausser du col, à "prendre la grosse tête" comme on dit maintenant, à poèter plus haut qu'on a le luth, comme on disait naguère... nous pouvons tout de même nous octroyer quelques plaisirs sinon satisfecit.

Notre journal gagne en volume et dépasse régulièrement les 30 pages; il est reconnu, le nombre d'abonnements augmente, on nous demande de reproduire quelques uns de nos articles, on nous adresse de sympathiques compliments: "la lecture du Vent des Bancels est toujours un plaisir et une découverte..." Et puis, avec ce numéro nous innovons: un de nos proches voisins, celui de Saint Maurice de Ventalon, vient nous rejoindre. Il avait un peu hésité, pointé le nez, s'était retiré. Le pas est maintenant franchi.

Le comité de rédaction qu'on pourrait pompeusement appeler "constitutif", réuni à Pénens chez nos amis Mestre a été un vrai bonheur... Alors, avec un groupe de 3 saints, nous ne serons pas très éloignés du paradis...

Ajoutons à cela une autre caractéristique de notre équipe: elle va de 9 à 79 ans, de Mathias à Paul. Il est peut-être hasardeux de dire que la relève est assurée, mais on a tout de même de bonnes raisons d'espérer.

Mais tout cela nous oblige.

A aller de l'avant, à faire toujours mieux, à être réguliers dans la périodicité de nos publications... Et il faut pour cela beaucoup d'efforts. Un nombre accru de participants, volontaires, dynamiques, imaginatifs, nous est nécessaire.

Maintenons le cap, participons avec la même ardeur à la belle aventure de l'écriture. Il est tout de même assez aisé de s'intégrer à une équipe qui gagne !

■  
Etienne PASSEBOIS

# brise municipale .....

*“Aujourd’hui Saint Maurice rejoint l’équipe.  
Voilà donc les trois saints du canton unis pour le meilleur et  
pour le pire, afin de faire vivre et prospérer notre journal...”*



## Le mot des “saints-maires”



## Elie Pellequer:

# Les trois saints du canton !

**S**auf erreur de ma part, c'est Saint Fréal qui a créé le Vent des Bancelles. Dans un deuxième temps, Saint Andéol est venu épauler son voisin.

Aujourd'hui c'est Saint Maurice qui rejoint l'équipe.

Voilà donc les "trois saints du canton unis pour le meilleur et pour le pire" afin de faire vivre et prospérer notre

Je leur souhaite bonne route et je les aiderai de mon mieux.

Présenter la commune de Saint Maurice me paraît superflu. Tout a été dit: c'est le centre géographique du canton, la charnière entre pays océanique et région méditerranéenne, schiste et granite s'y côtoient et nos eaux s'éparpillent dans tous les

sens.

Notre population est plutôt jeune et entreprenante. Nous avons beaucoup de projets et, hélas... peu d'argent pour les réaliser !

A part ça, tout va bien !

Dans ce premier billet du Maire, je n'ai pas abordé de sujets sérieux. Pardonnez-moi, ce sera pour la prochaine fois...

■



## Etienne Passebois:

# Remarques...

**J**e m'en tiendrai, pour ce numéro qui correspond à la "rentrée" - c'est la tradition, septembre c'est la rentrée - des classes, bien sûr et l'école reste dans le conscient ou l'inconscient de tous puisqu'elle a marqué notre enfance; de la reprise de l'activité générale après quelques semaines de léthargie estivale - ... je m'en tiendrai donc à recopier les termes des lettres que j'ai écrites ces jours derniers à notre député et au président de la FNMR (Fédération Nationale des Maires Ruraux) pour leur faire part de quelques-unes de mes remarques - sinon réflexions - qui bien évidemment ne sont ni

planétaires, ni même nationales mais qui, certainement, pour quelques unes d'entre elles devraient dépasser le cadre saint frézalien.

Je les livre en vrac.

1) En 2001, nous allons avoir des élections municipales. Jusqu'à présent, dans les communes de moins de 3000 habitants le panachage c'est-à-dire la possibilité pour chacun de voter pour n'importe qui était admise. La conséquence: dans certains cas des dépouillements sans fin (peu grave); des équipes municipales incohérentes (beaucoup plus grave quand il faut travailler avec pendant six

ans !).

Pourquoi pas, pour toutes les communes, le vote par liste bloquée ? Le ministre de l'intérieur voudra-t-il prendre cela en compte ?

2) J'entends dire que les effets d'une augmentation de la population reconnue par le dernier recensement n'aurait pas d'incidence pour l'année prochaine 2000 sur la dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) pourtant très importante pour nos finances communales. Les services de l'état (financement des collectivités locales) n'auraient pas le temps de prendre en compte ces nouvelles données.

...

# brise municipale .....

●●●

Si cette information était exacte, il faudrait que chaque maire réagisse - et les maires ruraux concernés plus particulièrement. Évidemment, ceux qui ont vu leur population diminuer ne seront peut-être pas de mon avis !

3) Le plan cadastral a été révisé en 1956 -58 à Saint Frézal, mais ailleurs aussi certainement. Et ce sont les services de l'état (cadastre - domaines) qui ont pris cette importante opération en charge.

Nous ne pouvons pas construire de logements sociaux neufs par nos propres moyens tant le système de financement est peu approprié à nos petites communes.

Des quantités d'erreurs ont été commises tant il est vrai qu'à cette époque, dans nos campagnes, les routes et les limites de terrain étaient gérées par la coutume orale, pas par les documents, les "papiers".

Les choses ont changé et maintenant seul le "papier" compte.

Réviser le cadastre pour notre commune - et certainement pour d'autres de notre importance - constitue une lourde charge administrative et financière. Cette révision est pourtant indispensable tant les ennuis que nous rencontrons à cause d'insuffisances cadastrales sont nombreux et lourds de conséquences.

Pourquoi ne pas entreprendre une nouvelle révision cadastrale ? (On fait bien des recensements tous les 5/10 ans !) et en faire une affaire de l'état ?

4) L'entretien de la voirie communale aux frais de la seule commune est actuellement une disposition archaïque qu'il faut revoir.

Certes on dispose d'une part dans la DGF pour cet entretien, mais la route est à tout le monde et certaines voies de la commune A



desservent en fait la commune B. Et le maire (ou le conseil municipal) de A, pas forcément altruiste est peu enclin à servir son voisin.

Inventons donc un autre mode de gestion et de financement car actuellement on en arrive à la réalité suivante: on roule sur une route bien entretenue et une fois passée la "frontière" de la commune voisine, on se trouve sur une route de type savane africaine. J'exagère à peine; je connais de telles situations !

5) J'ai été appelé, cela fait déjà un certain nombre de fois, par des particuliers me demandant d'aller attester de la qualité de leur installation d'assainissement: fosse septique, épandage, etc... Et de délivrer ensuite une attestation de conformité. La première fois que "ça" m'est arrivé j'ai cru sinon à une plaisanterie, du moins à une erreur: la DDAS a des techniciens pour cela.

Nous avons un beau dossier à remplir ou à faire remplir par le pétitionnaire: 5 feuillets recto-verso baptisés "dossier sanitaire" avec "rapport de contrôle", "autorisation de mise en service", etc...

"autorisation de mise en service", etc...

A quand pour le maire de contrôler la qualité des réseaux électriques, téléphoniques... de contrôler l'assiette des administrés pour voir s'ils ne consomment pas par inadvertance du poulet à la dioxine, du champignon tchernobylé ou des cigarettes avec un taux excessif de goudron ...?

6) Nous ne pouvons pas construire de logements sociaux neufs par nos propres moyens tant le système de financement est peu approprié à nos petites communes. Nous faisons donc appel à un organisme HLM qui, à notre endroit a eu des exigences qui me paraissent draconiennes.

Non seulement l'accord de principe ne s'est pas fait sans discussion et insistance, mais il a fallu pour trois maisons individuelles:

- fournir gratuitement le terrain

- payer près de 400.000 F de VRD, aménagements des abords, etc...

- accepter une main mise des HLM pendant 55 ans sur ces maisons - ramener ce

délai à 36 ans nécessitera d'autres négociations - et cela sans que la commune perçoive le moindre revenu.

7) Les enfants des communes rurales, scolarisés dans le secondaire - après la troisième plus particulièrement - sont nettement défavorisés.

Notre exemple: pour aller au lycée de Mende (75 km de route de montagne pour un seul parcours) les grands adolescents doivent payer 72 F par voyage en car, dont environ 60% (aide du Conseil Général d'environ 40% perçue

en fin d'année scolaire, donc à avancer) restent à la charge des parents. La pension de l'internat s'ajoute à ces frais.

Leurs camarades habitant sur Mende ou les alentours immédiats n'ont pas ces difficultés.

A quand l'égalité des chances ?

8) Les relations avec la justice.

Je ne vais pas me permettre d'employer les formules du représentant de la Confédération paysanne s'adressant à M. le Ministre de

l'agriculture à l'endroit des juges et je suis pleinement convaincu que la propriété individuelle doit être respectée.

Mais quand je pense à des jugements portés sans tenir compte du bon sens et de la réalité du terrain, je reste pour le moins dubitatif !

Ces questions que je pose à mes interlocuteurs obtiendront-elles des réponses ? Nos lecteurs pourront-ils en apporter ?

Je le souhaite, les problèmes évoqués ne me semblent pas sans intérêt. ■

Etienne PASSEBOIS  
Septembre 99



## Daniel Mathieu: L'accueil, essentiel...

**I**l arrive parfois qu'un événement vous remette en mémoire des choses du passé, éclairant au passage le sens des choses d'aujourd'hui.

Je m'explique: le 13 octobre 1999, réunion à Saint Fréal du comité de rédaction du Vent des Bancelles. A cette occasion, quatre nouveaux venus dont Elie Pellequer, Maire de Saint Maurice de Ventalon qui, avec des mots simples et chaleureux, nous fait part du désir de sa commune de s'associer à l'aventure de votre journal préféré. Inutile de décrire le plaisir de toute l'équipe d'accueillir à la fois une nouvelle commune, mais aussi de nouvelles personnes au sein de son comité de rédaction.

C'est en écoutant notre ami Elie qu'il m'est revenu en

mémoire notre arrivée en Cévennes, mon épouse et moi, c'était en 1977 ou 78 et la commune qui avait su nous recevoir était Saint Maurice. Daniel Argenson qui en était le "jeune" maire à cette époque, nous avait aidé à trouver un logement, puis un travail à temps partiel en créant un service de ramassage des ordures, ainsi qu'un service de déneigement. C'était il y a vingt deux ans, Saint Maurice ne comptait pas plus de vingt cinq habitants, dont un grand nombre serait aujourd'hui centenaire.

Merci pour ce simple geste dont je n'avais pas bien pris la mesure jusqu'à cet instant.

Le hasard n'existant pas, la première des grandes orientations définie lors de la réflexion sur le développement

cantonal est: "rendre notre pays accueillant à de nouvelles installations". En effet, sans cette fonction essentielle qu'est l'accueil, pas de développement possible. Il est bien évident que ces installations ne trouveront tout leur sens qu'avec la réalisation de projets économiques et sociaux, permettant aux habitants d'avoir un revenu et des conditions de vie décentes.

Certaines communes, dès les années 80, avaient bien vu l'importance de cet accueil, elles en ont été récompensées en voyant une augmentation significative de leur population et de leurs équipements.

Si cette volonté se poursuit à l'échelle du canton, ne doutons pas que la réussite nous sera acquise. ■

Daniel MATHIEU

à la croisée des vents .....



# Rencontre

cantonale 99,  
plus sérieuse  
que festive...

*Cette quatrième  
rencontre nous a  
permis d'apprécier le  
lieu de la Tour du  
Viala, de passer un  
agréable moment  
ensemble et de faire  
un pas  
supplémentaire dans  
le projet de  
développement du  
canton.*





**A**près de longs préparatifs, la rencontre cantonale 99 a eu lieu, comme prévu, le 09 octobre à la Tour du Viala sous un soleil radieux . Elle a été volontairement consacrée cette année au projet de développement cantonal .

Après le mot d'accueil d'**André Platon, conseiller général et président du SIVOM**, nous avons fait un rappel du déroulement des opérations menées durant une année dans le cadre du développement cantonal, projet dont la synthèse vous a été adressée en septembre, sous la forme d'une petite brochure .

Ensuite, le programme de la matinée s'est déroulé devant cent vingt personnes environ avec les intervenants que nous avons conviés à

que nous avons conviés à venir nous exposer leurs propres réalisations en matière de développement local, témoignages importants pour nous faire découvrir des actions concrètes menées ailleurs en intercommunalité et nous aider à aller plus loin dans nos démarches futures...

**François Joly, président du SIVOM du Valdonnez** a présenté son territoire formé de six communes. 18000 hectares et 2000 habitants sur lequel à été élaborée une charte **intercommunale** d'environnement entre 1993 et 1996. A la suite d'un diagnostic, une liste de projets a été établie d'où ont émané trois grands thèmes:

- identité du patrimoine culturel et préservation du patrimoine naturel ;

- développement autour de l'agriculture, du tourisme de nature et de la création d'emplois ;

- harmonisation du territoire dans le cadre du SIVOM ou pourquoi pas d'une communauté de communes (projet abandonné suite au désistement d'une commune).

De nombreuses actions ont ainsi été définies et réalisées pour la plupart en partenariat : développement de l'habitat locatif, formation des enfants à l'environnement, épandage des boues de station d'épuration, résorption de décharges sauvages, entretien de berges de rivières, réhabilitation du petit patrimoine, réalisation d'une pochette de sentiers de découverte... et d'autres projets sont en cours : valorisation de gisements fossilifères, aménagement des gorges du Bramont...

Le programme de la matinée s'est déroulé devant 120 personnes environ...

...

# à la croisée des vents .....

●●●  
Un programme "architecture et paysages" qui a conduit à la réalisation d'une brochure "faire sa maison en Galeizon", recueil de conseils sur l'idée de l'évolution du bâti d'hier à aujourd'hui.

Yannick Louche maire de Cendras, nous a parlé de son territoire composé de cinq communes, 2600 habitants (dont 2000 sur Cendras, la plus grande d'entre elles), appartenant à trois cantons et à deux départements sur lequel un projet de développement a été monté en relation avec le Parc national des Cévennes dans le cadre de la Réserve de Biosphère des Cévennes.

Le fonctionnement de groupes de travail sur agriculture/forêt, eau, tourisme, patrimoine et architecture/paysages et la réalisation d'études ponctuelles ont permis de dégager de grands objectifs.

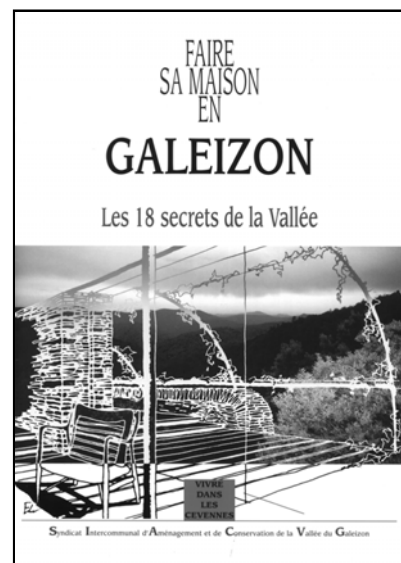
Afin de mener à bien la démarche globale associant la population, une structure a été créée n'enlevant aucune

prérogative aux communes, le "syndicat intercommunal à vocation multiple pour l'aménagement et la conservation de la vallée du Galeizon".

Plusieurs actions ont ainsi vu le jour et parmi elles:

- un programme "eau et rivière" avec réhabilitation de la rivière, colonne vertébrale de la vallée, en partenariat avec les associations locales et la fédération de pêche et embauche d'un technicien de rivière.

- un programme "architecture et paysages" qui a conduit à la réalisation d'une brochure "faire sa maison en Galeizon" recueil de conseils sur l'idée de l'évolution du bâti d'hier à aujourd'hui et à un travail sur la maçonnerie traditionnelle avec l'embauche de cinq emplois jeunes sur une



de cinq emplois jeunes sur une formation "pierre sèche". Un tel projet fonctionne grâce à l'implication de la population à tous les niveaux et à la mise en place de nombreuses réunions publiques, de commissions, de comités de pilotage; à la

## Tribune libre .....

### Projet "territorial"

Les organisateurs des Rencontres Cantoniales avaient choisi cette année le thème du développement du canton, suite logique de ces rencontres, qui ont permis aux habitants des six communes de se réunir, de mieux se connaître, et, on peut l'espérer, de considérer leurs différences plus comme un atout que comme un inconvénient, donc de mettre en commun leur qualité d'habitants du même canton pour mieux le développer.

Les débats à la Tour du Viala étaient extrêmement intéressants et auront certainement contribué à faire avancer l'idée d'un projet cantonal de développement, et je voudrais d'abord remercier l'équipe qui a travaillé à la faire progresser jusque là, car c'est un travail de sensibilisation tout à fait considérable, auquel je n'ai encore pas pu prendre part comme je l'aurais souhaité.

Les intervenants invités ont été écoutés avec beaucoup d'attention, et j'ai

surtout retenu Eric ANDRIEU, du canton de MOUTHOMET dans l'AUDE, puisqu'il est "tombé dedans" (dans la potion "Projet de développement") non pas quand il était petit mais il y a quelque quatorze ans : il peut donc faire état de son expérience, qui est vaste, et des résultats obtenus grâce à une certaine méthode, une certaine conception de ce qu'on peut appeler "Projet Territorial de Développement".

Il en existe un certain nombre dans notre pays, réalisés ou en cours de réalisation, et j'invite le lecteur sceptique à se renseigner sur leur compte comme je l'ai fait depuis le début des années 90 : - Pays de LANGRES (Hte Marne); - TRIEVES (Isère); - Canton de MÉNIGOUTTE (Deux Sèvres); - THIÉRACHE ARDENNAISE (Ardennes); - 2 cantons de l'Aude (autres que Mouthomet); - plus près de nous, différents cantons de l'Ardèche..

Toute collectivité locale se développe plus ou

moins à partir du moment où elle parvient à dépasser le stade de la gestion des affaires courantes et réalise des actions nouvelles. Quelle est la différence entre ce type de développement - c'en est un - et ce qui est connu sous le titre de "Projet Territorial de Développement"?

La différence - et j'espère qu'Eric Andrieu m'arrêtera, me démentira, si je me trompe ou trahis sa pensée - se situe entre démocratie électorale et démocratie participative.

Le développement actuel des communes qui composent notre canton et du canton lui-même est pour une large part l'affaire des élus, en quoi on peut considérer qu'ils répondent aux attentes de leurs électeurs, exemple de démocratie électorale.

On sait depuis la fin des années 80 que certaines formes d'intercommunalité (en particulier la communauté de communes) permettent d'obtenir, sur des actions

ponctuelles, des moyens bien supérieurs à ce que des municipalités obtiendraient séparément, tout en leur conservant toute l'autonomie à laquelle elles tiennent pour leurs autres actions. Certaines se sont regroupées après s'être entendues sur une action commune, comme un projet de développement. Ensemble, de par l'identité qu'elles se sont reconnue, qui a assuré leur cohésion, elles ont constitué un territoire, champ d'application de ce projet. En ce qui nous concerne, ce territoire est le canton, comme c'est souvent le cas ailleurs. L'identité de ce territoire est constituée par la mise en commun d'un projet de développement territorial.

Dans les secteurs où de tels projets ont été réalisés, les résultats correspondants ont représenté un impact sur la vie quotidienne, économique, culturelle, de la population, impact beaucoup plus perceptible que ce qu'auraient obtenu par un développement "classique", au coup par coup,

parution régulière d'un bulletin d'information et à la présence d'un agent de développement assurant animation et coordination .

**Eric Andrieu est président d'un district situé au coeur du département de l'Aude** et correspondant, avec ses dix huit communes de montagne, à un canton étendu sur 30 000 hectares et peuplé de 1250 habitants seulement. Sorte de communauté de communes avant l'heure, puisque créé en 1988, ce district à fiscalité propre, a permis au cours des ans de tisser des liens de conventions avec l'Etat mais aussi avec de nombreux organismes (chambres consulaires, banques, EDF, Postes...)

Des actions concrètes ont été ou sont menées



ont été ou sont menées notamment dans les domaines du foncier (plus particulièrement agricole), de l'environnement (tri des déchets), de l'habitat (logement

(logement social, amélioration du cadre de vie, chantiers école...) du paysage (itinéraires de promenade), de l'administration (équipe de secrétaires spécialisées...).

## de développement...

les différentes collectivités séparément.

Il semble que LE moyen de "passer la vitesse supérieure", en matière de développement, soit la mise en oeuvre d'une véritable *démocratie participative*, c'est à dire : obtenir la participation des non-élus pour concevoir le projet de développement.

En effet les besoins à satisfaire dans la population sont mieux connus (ou encore mieux) des non-élus que de leurs représentants, et ne sauraient être mieux exprimés que par les intéressés eux-mêmes, ceux pour qui les problèmes économiques, et autres, ne sont pas, ou pas bien, résolus. Il s'agit, pour un projet de développement *adapté* et *d'intérêt général*, de faire s'exprimer ces besoins, et ensuite de faire trouver les solutions nécessaires à la satisfaction de ces besoins par ceux-là même qui les ont exprimés, d'où la nécessité de leur *participation*.

Je reprends l'exemple

donné par Eric Andrieu de l'impôt nouveau, créé au titre de l'auto-financement du territoire porteur de projet pour réaliser une action prévue dans ce cadre, et pour laquelle il demande une aide complémentaire importante. Les impôts nouveaux sont toujours impopulaires ? *Presque* toujours : si les non-élus savent à quoi cet impôt va servir, et s'il sert à obtenir ce qu'ils ont eux-mêmes contribué à réclamer, ce *nouvel impôt est populaire*.

Ce principe d'obtenir la participation de ceux qui n'ont pas l'habitude d'être consultés directement, s'il est essentiel, est certainement long et difficile à mettre en oeuvre : il demande l'intervention d'un animateur spécialisé, expérimenté, extérieur, accepté par ceux qu'il doit "animer". Il doit prendre en note leur critiques, leurs demandes, leurs propositions, présenter à chaque réunion le compte rendu de la précédente, faire la synthèse de l'actuelle, faire procéder à des votes à chaque

étape... C'est un travail hautement spécialisé, qui demande aussi que celui qui le fait n'essaie pas d'orienter les propositions qui définiront le projet.

Je suis convaincu que sur notre canton, si un projet territorial de développement doit voir le jour - ce que je souhaite - le premier moyen dont nous devons nous doter consiste à trouver la personne-ressource qui assurerait, et cela *pendant des années*, cette *phase préalable indispensable* : la *conception* du projet. Il faut donc préalablement résoudre le problème du *financement* de ce poste (ça, c'est l'affaire des élus).

Eric Andrieu a insisté sur le fait que sur le secteur où il travaille cette phase a été menée à bien par une Association 1901 mêlant élus et non-élus, et a duré *cinq ans*. La phase de réalisation dure longtemps aussi, elle est surtout l'affaire des élus et consiste essentiellement en recherches de financements.

C'est la mise en oeuvre de cette *démocratie participative* qui nous attend, pour les prochaines années, si nous voulons avoir une chance de concevoir puis de réaliser un *projet territorial de développement* qui représente pour le plus grand nombre une amélioration notable de la vie quotidienne de toutes les couches de la population de notre canton.

Jacques HUGON, le  
14/10/99

# à la croisée des vents .....

Le temps de midi a permis de profiter de l'apéritif offert par les maires...



Des créations intéressantes ont également été réalisées: supérette, garage, centre de secours, centre permanent d'initiation à l'environnement, gîtes..., avec bien sûr des créations d'emplois à la clé et souvent un fonctionnement qui devient très vite autonome.

... et de déguster la cuisine familiale préparée par les membres de l'association "la clé des chants", complétée par des crêpes et gâteaux proposés par les parents d'élèves des écoles de Fraissinet de Lozère et de Saint Fréal de Ventalon.

Passionné, fort d'une longue expérience et qui plus est animateur de par sa formation, Eric Andrieu est tout à fait dans son élément quand il parle de développement. Il pense que le meilleur investissement est dans de la "matière grise"; il a fait de son canton un territoire pilote dans de nombreux domaines mais il affirme toujours haut et clair que le développement est bien l'affaire de tous et que le proverbe "aide toi, le ciel t'aidera" est tout à fait vrai dans le sens où sans implication financière des communes et sans l'engagement fort des acteurs, il ne peut y avoir de programme



il ne peut y avoir de programme de développement.

**Olivier Turquin, agent de développement mandaté par la Fondation de France** a, à la suite des interventions, repris les points forts des exposés et animé la discussion, chaque fois malheureusement écourtée par manque de temps .

Après ces éclairages fort intéressants, **Evelyne Gros** qui a participé à notre projet durant quatre mois, en tant que **stagiaire du CESA de Tours** a rapporté le fruit de son analyse et fait part de propositions d'actions qui pourraient en découler, à savoir : créer des groupes de travail autour des grandes orientations définies ( cf: brochure " Le développement du canton,

du canton, l'affaire de tous' ).

Elle a également insisté sur la nécessité de créer, dès à présent, une structure, type association, qui coordonnerait ces groupes, suffisamment souple pour pouvoir fonctionner aisément et suffisamment ouverte pour

permettre d'associer les élus et la population .

Le temps de midi a permis de profiter de l'apéritif offert par les maires et de déguster la cuisine familiale préparée par les membres de l'association "la clède des

chants" : soupes de toutes sortes, gratins variés, saucisses..., complétés par des crêpes et des gâteaux proposés par les parents d'élèves des écoles de Fraissinet de Lozère et de Saint Frézal de Ventalon .



## Tribune libre

### 2000, année 0 d'un grand programme de développement cantonal ?

**S**amedi 9 octobre, le Comité de Pilotage constitué par le SIVOM des Sources du Tarn qui regroupe les six communes du canton rendait sa copie à l'occasion de la désormais annuelle rencontre cantonale.

Elle se tenait cette fois à la Tour du Viala, cette vaste propriété située sur la commune de St Maurice de Ventalon, dans un magnifique environnement, près duquel, affirme le PNC, le grand Tétraz est revenu depuis quelque temps se refaire une santé et un habitat. On le comprend ...

La Tour du Viala est la propriété des Charbonnages, qui l'ont donnée à bail, voici une trentaine d'années, au Comité d'établissement des Houillères du Bassin d'Alès.

Ce choix pour la réunion annuelle avait quelque chose de symbolique, puisque plus personne n'ignore - c'est en toutes lettres dans la plaquette adressée à tous les habitants du canton - qu'à terme, les Charbonnages souhaitent se défaire de cette propriété, dans la mesure où l'utilisation qui en est faite correspond de moins en moins à l'objectif initial : réponse au besoin de loisirs et de repos des mineurs et de leurs familles.

Les organisateurs de la rencontre avaient invité pour la circonstance des élus réputés pour avoir conduit avec succès des opérations de développement.

A tour de rôle, et guidés par Olivier Turquin qui, pour le compte de Mairie-Conseils et de la Fondation de France a accompagné le Groupe de pilotage et les habitants du canton dans cette première phase de réflexion et d'inventaire, la Charte et Valdonnez, celle de la Vallée du

Galeizon et enfin le District de Mouthoumet dans l'Aude, ou plutôt leurs représentants ont expliqué à un public d'environ 200 personnes comment, dans quelles conditions, à quel rythme et sur quels objectifs ils avaient construit puis développé leur projet. Témoignages passionnés et souvent passionnants d'hommes (au sens strict, les femmes semblent avoir essentiellement joué les utilités..) qui ont décidé à un moment d'impulser dans leur communauté une dynamique nouvelle.

Si les récits de François Joly pour le Valdonnez et de Yannick Louche pour la vallée du Galeizon ont apporté à l'auditoire des informations intéressantes, mais relatives à des contextes assez différents de ceux de notre canton, Eric Andrieu, président du District du Mouthoumet, maire de sa petite commune et conseiller général de son canton s'est taillé un immense succès personnel, parfois, il faut bien le dire, un peu aux dépens d'André Platon. Les interventions de ce dernier, sous le regard légèrement commisératif de son jeune collègue ( en particulier un exposé de fiscalité communale tendant à prouver que quand on est pauvre, on ne peut que le rester), semblaient parfois dictées par un besoin de se justifier pour n'avoir pas engagé beaucoup plus tôt un processus identique en faveur de son canton. Bref, si les transferts se pratiquaient en politique aussi facilement qu'en foot, certains participants auraient immédiatement donné à la quête.

Il est vrai que l'expérience de Mouthoumet qui, aux dires de son promoteur, sert aujourd'hui de

modèle aux six coins de l'hexagone, a commencé en 85 et dispose donc aujourd'hui d'un historique consistant. Le grand talent médiatique d'Eric Andrieu, dont le débit verbal ultra-rapide suppose une mécanique intellectuelle plutôt bien huilée, lui a sans doute beaucoup servi, en tous cas à passer du stade de technicien animateur de cette opération dans ses débuts à celui de "patron politique" de son district. Son accès au Conseil Général de l'Aude aura fait le reste, puisqu'il n'a pas caché que, côté subventions, il lui arrive de tenir le seau de la main gauche et d'ouvrir le robinet de la main droite, à moins que ce ne soit l'inverse.

Un des aspects un peu surréalistes de la réunion tenait d'ailleurs à la décoloration politique qui semblait être de mise en la circonstance. Tout le monde il s'aimait et tout le monde il était beau.

Plaisanterie mise à part, ce fût quand même très instructif et probablement de nature à mobiliser élus et citoyens ordinaires sur le lancement de notre affaire.

Quand ? that is the question ! On semble avoir en effet découvert sur le tard que les conseils municipaux des six communes du canton avaient fait comme s'ils ne voyaient rien se passer. Aucun désaveu de leur part lors des réunions de conseil, aucune interpellation non plus pour savoir où on allait. Puisque les deux délégués de chaque commune au SIVOM savaient ce qu'ils faisaient, point n'était besoin de les tracasser avec une curiosité qui aurait frisé l'impolitesse.

Si bien que, lorsque Jean-Michel Vandersteen, excellent mais parfois un peu

douloureux monsieur Loyal du spectacle, voulut inviter l'assistance à se constituer en association de manière à réunir des groupes de travail sur les différents thèmes, un premier clivage apparut entre ceux qui jugeaient préférable d'obtenir le feu vert des conseils municipaux et ceux qui pensaient que des citoyens pouvaient se saisir de leur avenir et créer une association en invitant ensuite tous les élus à y adhérer. Vous ne serez peut-être pas surpris d'apprendre que c'est le premier parti qui l'emporta. On a voté ? demanderez-vous. Non, on a senti que c'était comme ça. Après tout, n'y a pas le feu au lac, non ? La deuxième question qui devait être posée à cette assemblée non constituante portait sur le recrutement d'un animateur de développement (certains préfèrent dire agent, ça se contrôle mieux...). Autant dire qu'elle est restée en suspens.

A-t-on parlé de la Tour du Viala, pendant qu'on y était ? Un peu de décence, voyons, on ne parle pas de corde dans la maison d'un pendu.

Mais ça ne fait rien, ce fût quand même une belle journée.

Georges PONS

# à la croisée des vents .....



...

Tandis que les animations de l'après midi s'installaient : lecture de contes et d'histoires pour les tout-petits, atelier d'écriture sur le thème du troisième millénaire, cercle de lecture, exposition de livres locaux et de livres pour

enfants (association des amis du livre), danses traditionnelles, visite des locaux, escalade, stands du syndicat d'initiative, des réserves de biosphère et de l'Espinas, maquillage pour les enfants... les discussions reprenaient pour une trentaine de personnes autour de la nature de la structure à créer, des écueils à éviter, de la nécessité de recruter un animateur ou un agent de développement, de l'obligation d'informer et d'entretenir en permanence un dialogue entre les élus et les populations de nos communes.

La journée s'est terminée autour d'une "afachade" et d'un bol de vin chaud sur des airs modernes interprétés avec brio par le sympathique groupe "Seven Oil".

## Piste à explorer .....

### Pour un projet de développement durable qui devienne

Un dossier de synthèse nous a été remis quelque temps avant la rencontre cantonale du 9 octobre 99. Ses auteurs lui ont donné pour titre : "Le développement du canton, l'affaire de tous".

Cette formulation invite le citoyen et contribuable ordinaire que je suis ( mais qui a pris la peine, et le plaisir, de réaliser, avant la première rencontre cantonale de septembre 1996, une monographie du canton dont il s'est laissé dire qu'elle aurait appuyé la démarche du SIVOM auprès de Mairie-Conseils et de la Fondation de France ...) à faire une proposition susceptible de favoriser l'aboutissement de certaines initiatives.

Sur le thème " Sites particuliers ", ce document confirme en effet l'existence de quelques projets qu'on peut qualifier de "lourds", et qui concernent quatre communes du canton :  
- Saint Frézal de Ventalon avec la réhabilitation de la voie du CFD (Chemin de Fer

Départemental),  
- Saint Andéol de Clerguemort, avec la réhabilitation de l'Espinas,  
- Saint Maurice de Ventalon, avec la reconversion de la Tour du Viala,  
- Vialas, avec l'aménagement de la Maison des Soeurs.

Dans un climat général qui n'est caractérisé ni par l'enthousiasme du Conseil Général de Lozère à accompagner le développement d'un canton cévenol, ni par celui des diverses administrations dont il dépend par ailleurs, on peut craindre légitimement qu'une éventuelle division des élus du canton, soucieux de veiller en priorité au devenir de leurs territoires particuliers, et donc de défendre avant tout "leur" projet, ne crée une situation idéale pour qui voudrait "tuer dans l'oeuf" ce projet de développement durable, pour ce qui concerne en tous cas les objectifs du programme nécessitant des financements lourds. Et cela serait d'autant plus à craindre que les projets cités plus haut pourraient, sous certains

aspects, présenter des risques de concurrence.

Par ailleurs, il est évident que ni les communes concernées, ni même le SIVOM ne pourront lever seuls les moyens financiers nécessaires à la réalisation de tels objectifs.

Renvoyer le problème au niveau d'investisseurs privés, spéculant sur le développement à terme d'une région qui n'est pas encore, tant s'en faut, saturée d'équipements touristiques, présenterait des risques que les habitants du canton n'ont, semble-t-il, aucune envie de prendre.

Il existe, en droit, une structure juridique qui présenterait l'avantage d'associer tous les partenaires dont ces projets, qui ont chacun un intérêt certain, ont besoin pour être menés à terme : La Société d'Economie Mixte locale (en abrégé : SEML).

Si l'on peut faire remonter à 1926 (deux décrets-lois Poincaré) l'origine de ces

"SEM", leur forme contemporaine, liée à la relance de la décentralisation, a été codifiée par la loi du 7 juillet 1983, sous un double objectif :  
- consolider la prééminence des collectivités au sein des SEML,  
- aligner le régime juridique de ces sociétés sur le droit commun des sociétés anonymes.

L'article 1° de cette loi définit les objets en vue desquels une SEML peut être créée. Il s'agit plus précisément des opérations d'aménagement, de construction, d'exploitation des services publics à caractère industriel et commercial, ou pour toute activité d'intérêt général.

La plupart de nos élus connaissent sans doute ce type de structure, puisqu'il en existe déjà deux ou trois en Lozère, sous le contrôle du Conseil Général et/ou du Président de la Région. Celle à laquelle je pense aurait ceci de particulier qu'elle pourrait associer, bien sûr le Conseil Général, représenté par l'élu du canton, mais également



Cette quatrième rencontre cantonale, jugée peut être trop sérieuse par certains et passionnante par d'autres, moins festive que les précédentes et à ce titre certainement moins intéressante pour ceux qui voulaient simplement se distraire, nous a permis d'apprécier le lieu de la Tour du Viala, de passer un agréable moment ensemble et de faire un pas supplémentaire dans le projet de développement du canton .

Les trois témoignages présentés nous ont montré l'importance d'une structure associative qui permet la participation et l'engagement de la population, condition nécessaire à la naissance de projets. La création d'une telle



La création d'une telle structure répondrait au voeu de l'assemblée présente, associerait les élus, et permettrait la

liaison indispensable avec les instances municipales.

Le groupe organisateur des rencontres cantonales,



## réalité dans le canton du Pont de Montvert...

le SIVOM, les communes concernées et, ce qui serait une première à ma connaissance, le Parc National des Cévennes, sans qui, de toute évidence, rien ne peut se faire dans cette région.

Ceci pour les collectivités territoriales : Etat, département, communes. Précisons que leur part globale, dans la constitution du capital d'une SEML, ne pourrait être inférieure à 51 %.

Celle du "privé", en revanche, ne pourrait être inférieure à 20 %, ni donc supérieure à 49 %. Un appel à l'épargne publique est possible sous certaines conditions : il permettrait à des associations ou à des particuliers, résidant ou non dans le canton, de manifester leur adhésion à ces projets, et, lorsqu'ils en ont été initiateurs, de veiller à ce que l'éthique de leurs objectifs soit respectée, ce qui rend évidemment souhaitable un total d'actions ayant le droit de vote supérieur au tiers du capital.

Il exige toutefois un capital initial plus élevé (1,5 ou 2MF ) que pour les S.A. classiques (300.000 F). En sachant aussi que ce capital peut être constitué par des apports en nature et que sa partie "actions de numéraire" peut être libérée progressivement (1/4 de la valeur nominale à la souscription).

Ce capital, contrairement à une idée répandue, n'est pas "bloqué", mais utilisable dès sa libération. Il représente le "risque accepté" des actionnaires de perdre leur mise en cas d'échec, leur contrepartie se trouvant dans la plus-value apportée aux actions et dans la distribution de dividendes proportionnels aux bénéfices distribués.

Pour être tout-à-fait honnête vis-à-vis d'éventuels souscripteurs, il faut bien préciser qu'il n'est pas d'usage de distribuer des dividendes dans les SEML. Le seul bénéfice des actionnaires, en dehors de ceux d'entre eux qui pourraient également trouver un emploi

dans cette société, à travers ses diverses activités, serait d'avoir éventuellement participé à la construction d'un avenir plus heureux pour leurs descendants, ce qui devrait déjà être un moteur suffisant. Certains objecteront que ce capital de 2 MF (par exemple...), déjà élevé quand il s'agit de le réunir, serait bien léger par rapport aux besoins de financement des trois projets, chiffrables à plusieurs dizaines de millions de francs, voire d'euros.

Mais qu'il soit permis de faire remarquer que d'une part ces montants peuvent être mis en oeuvre progressivement, par exemple sur un programme décennal, et que d'autre part une telle structure, d'intérêt public évident, serait particulièrement apte à recevoir les subventions de l'Etat, des collectivités territoriales et des fonds structurels européens. Qu'enfin la forme "société anonyme" permet d'émettre des obligations et de recourir de cette façon à une épargne locale qui, contrairement à ce qui est dit plus haut à propos des

dividendes, peut, elle, se voir rémunérée.

Je ne prétends pas avoir trouvé LA solution. Mais si certains, nombreux je l'espère, veulent bien voir là une piste de réflexion dont ils auront tout loisir de souligner les avantages et les inconvénients, pourquoi ne pas les réunir en "association pour le développement durable du canton", constituée de plusieurs groupes de travail dont un, en particulier, pourrait creuser la question ?

Georges PONS, le 6/10/99

# dans l'œil du cyclone .....

*Dernière grosse structure d'hébergement sur le canton, ce centre, doté d'une piscine couverte et chauffée, bénéficie d'atouts écologiques remarquables lui conférant un fort attrait pédagogique...*

# La Tour du Viala



**L**e site de la Tour du Viala s'étend sur 32 hectares d'un seul tenant, en zone centrale du Parc National des Cévennes, au bout de la petite route passant par les hameaux de la Cépède et des Vernets, sur la commune de Saint Maurice de Ventalon.

Il comprend une forêt de hêtres, pins et épicéas, une prairie de 2,5 hectares traversées par plusieurs ruisseaux et incluant plusieurs zones humides (tourbières, mare, marécage).

Les bâtiments représentent une surface de 2853 m<sup>2</sup> d'aspect et d'âge très différents, rassemblant une tour, 8 gîtes ruraux, réfectoire, cuisine, dortoir, salle de jeux, bâtiments de recherche et une piscine couverte. Ils permettent l'accueil de 130 personnes environ.





Ce domaine est la propriété des Houillères du Bassin des Cévennes depuis 1946 (cf historique) géré par le Comité d'Entreprise des Houillères du Gard (sis à la Grand Combe).

Devant le constat de manque de remplissage d'enfants de mineurs et le vieillissement de cette population, la Tour du Viala a cessé d'être exploitée en colonie de vacances depuis quelques années. La reconversion envisagée par le Comité d'Entreprise a été d'une part la création de 8 gîtes ruraux (réalisés et en fonction à ce jour) et d'autre part, l'installation d'un Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement (CPIE) pouvant conserver son caractère pédagogique, social et environnemental au site. Or l'étude menée pour ce dernier projet (1998) a amené à des conclusions défavorables qui ont conduit à son abandon pour non rentabilité financière.



## La Tour du Viala Historique

■ **415:** Formation du diocèse d'Uzès dont dépend, dès cette date, la paroisse de Saint Maurice de Ventalon.

■ **Milieu du 14<sup>ème</sup> siècle:** La ferme du Viala, située dans cette paroisse, appartient aux **Grimoard**, seigneurs de Grizac.

■ **Vente** de la ferme du Viala par les **Grimoard** (date inconnue).

■ **1415:** Elle appartient à la famille **Cadoëne** (Guillaume de Cadoëne, Seigneur de Gabriac, qui suivit Saint Louis à la seconde croisade en 1269).

■ **2 Mars 1452:** Elle devient propriété d'un noble, Charles **de Saint Martin**, Seigneur du Villaret, du Viala de Cadoëne. Pendant plus de 150 ans, cette ferme portera le nom de "Viala de Cadoëne".

■ **17 Septembre 1620:** Pierre **de Saint-Martin** fait construire une maison au Viala de Cadoëne.

■ **1690:** Noble Aldebert **de Saint Martin**, Seigneur de Barre et propriétaire de la métairie du Viala de Cadoëne, "compromis" dans l'affaire de l'Espinasson est emprisonné à Lyon où il meurt.

■ **1721:** Messire Jacques de Brouillet de Piquar de Selestot, Seigneur et Baron de Barre, Capitaine des Dragons, mari de Dame Elisabeth **de Saint Martin**, héritière du Seigneur de Barre et du Viala, son frère, vend à **Jean Servièrre**, marchand du Pont de Montvert, la métairie de la Tour du Viala et ses appartenances.

■ **9 Octobre 1739:** Cette métairie passe de **Jean Servièrre** à son fils aîné **Paul Servièrre**, avocat et juge de la Commanderie de Gap-Francès au terme d'un acte de partage reçu de maître Pin, notaire au Conchès (St Frézal de Ventalon).

■ **25 Germinal An II:** Paul Servièrre, Seigneur du Viala donne cette métairie en dot à sa fille, **Marie-Suzanne Servièrre**, en son contrat de mariage avec **Bondurant La Roche**, notaire à Génolhac.

■ **Milieu du 19<sup>ème</sup> siècle:** La famille **Bondurant La Roche** vend cette propriété à **Jean-Louis Pantel**, Notaire au Pont de Montvert.

■ **1926:** Elle est ensuite vendue par la famille **Pantel** aux **Houillères de la Grand Combe**.

■ **Depuis 1946:** Propriété des **Houillères du bassin des Cévennes**. ■

# dans l'œil du cyclone .....

●●● Fin 98, les Houillères (Charbonnages de France), appelées à disparaître dans quelques années, et donc obligées de liquider leur patrimoine, entreprennent des démarches auprès de la Mairie de Saint Maurice de Ventalon, du SIVOM des Sources du Tarn et du Conseil Général de Lozère: ils préféreraient vendre à une collectivité territoriale en priorité...

Birane BA, éco-interprète (formation dispensée par l'union régionale des CPIE° et technicien supérieur en gestion et protection de la nature, suit toute cette évolution depuis 1997.



**Ghislaine GUIGNIER:**  
*Comment es-tu arrivé à la Tour du Viala ?*

**Birane BA:** C'est le service de communication du Parc National des Cévennes - cofinancier avec les Houillères de l'étude de viabilité d'un CPIE- qui m'a missionné pour évaluer les potentiels pédagogiques du centre de la Tour du Viala, réfléchir à leur valorisation et mener des actions auprès des écoles locales. Ensuite le Comité d'Entreprise m'a embauché dans le cadre des emplois jeunes, comme responsable pédagogique en éducation à l'environnement. Ma mission est de développer des actions pédagogiques, afin de permettre le maintien de la structure collective.

**G.G.:** *Penses-tu que ce centre possède de réels potentiels ?*

**B.B.:** Absolument:

- C'est la dernière grosse structure d'hébergement sur le canton.

- Il bénéficie d'atouts écologiques remarquables lui conférant un fort attrait pédagogique.

- Il est doté d'une piscine couverte et chauffée

## Les attributs des CPIE

... "S a n s certitude aucune sur la capacité de remplissage du site, le développement d'un CPIE ne peut être rentable": conclusion de l'étude de faisabilité.

Et pourtant, dans le cadre de notre réflexion cantonale pour un développement, les attributs des CPIE laissent rêveurs...  
Jugez plutôt...

Sensibilisation  
éducation  
interprétation:

C l a s s e s d'environnement.  
Classes du patrimoine. Prêt de matériel pédagogique.  
Appui aux enseignants.  
Intervention en milieu scolaire.  
Collaborations avec l'enseignement

agricole.  
Conseils, études, expertises, conseils au collectivités territoriales:  
Études d'impact d'aménagement.  
Inventaires et études du patrimoine bâti, de la faune, de la flore.  
Études environnement de plan d'occupation des sols et de remembrements.  
Chantiers-école.  
Actions d'insertion sociale et professionnelle.

Animations, loisirs, tourisme:  
Sorties nature.  
Séjours tourisme de découverte. Séjours vacances jeunes.  
Centres de loisirs.

Formations:  
Formation de cadres des collectivités territoriales.  
Formation aux métiers de l'animation, du

tourisme et de l'accueils, aux métiers sportifs de la montagne, aux métiers d'entretien de l'espace rural.  
Formation continue d'enseignants.  
Formation d'éco-interprète.

Publications:  
C a h i e r s d'interprétation.  
Affiches. Guides de Pays. Documents touristiques. Fiches pédagogiques.  
D o s s i e r s thématiques.

Liste non exhaustive... extraite de la Charte de l'Union Nationale des Centres Permanents d'Initiation à l'Environnement.

Ghislaine GUIGNIER

piscine couverte et chauffée (bassin d'apprentissage), le seul à 40 km à la ronde !

- Il possède une histoire et une Tour remarquable de 600 ans.

- C'est une infrastructure permettant de multiples activités.

- Son gestionnaire est à la recherche de partenaires.

- il est situé au cœur d'un canton dynamique et soucieux de son développement.

**G.G.:** *As-tu mené des actions auprès des écoles locales comme te l'avait demandé le P.N.C.?*

**B.B.:** Oui, au début 98, les enfants des classes maternelles, CP, CM1 et 2 de l'école du pont de Montvert ont vécu avec enthousiasme une approche originale des milieux humides du Bougès. L'objectif de cette sortie de trois jours était de sensibiliser les enfants à leur environnement, de solliciter leur expression orale en groupe et leur expression artistique.

L'intérêt de ce travail a pu être apprécié par les parents d'élèves, lors de la fête de l'école, à travers une exposition réalisée par les

exposition réalisée par les enfants.

**G.G.:** *Quel est ton souhait pour le devenir de la Tour ?*

**B.B.:** Je souhaite que ce centre conserve sa vocation sociale minière tout en s'ouvrant à un public plus large; que la démarche pédagogique que je mène en matière de sensibilisation et d'éducation à l'environnement\* soit, en plus du CEHBCM (Comité d'Entreprise des Houillères du Bassin des Cévennes), portée par les collectivités et le Parc National des Cévennes; que ce centre s'inscrive dans la dynamique de développement du canton.

Mon souhait est un retour de ce centre vers la population locale tout en conservant son ouverture vers le territoire français (accueil d'écoles, d'associations et de particuliers de la France entière), voire internationale (comme l'échange de compétences avec des enseignants grecs et des gestionnaires de Parc Nationaux algériens que j'ai vécu début 98...).

Mon souci est qu'une acquisition totalement privée

## Les élus de Saint Maurice et la Tour

**D**epuis un certain temps les élus du canton réfléchissent à l'usage qu'ils pourraient faire de cette propriété. Les prix annoncés successivement par les Houillères sont trop élevés. La commune de Saint Maurice de Ventalon vient de demander une expertise au Service des Domaines qui est le "tuteur" des collectivités territoriales pour leurs achats immobiliers.

En fonction de cette expertise et d'une nouvelle discussion avec les Houillères, l'on pourra s'orienter sur une utilisation pour des activités qui s'autofinanceraient et répondraient aux besoins de la population.

Sans cette démarche, il est impossible de prendre une décision et de trouver des aides au financement.

Elie PELLEQUER

Mon souci est qu'une acquisition totalement privée présenterait un risque: bloquer sa vocation pour de longues années.

\*Dans le mot environnement, "j'entends" cadre et qualité de vie de tous les êtres vivants.

Pour moi, l'homme fait partie intégrante de l'environnement. Un équilibre complexe est à trouver pour préserver, dans des conditions décentes, d'une part la subsistance des hommes qui vivent sur le territoire et d'autre part les milieux naturels riches et diversifiés, de plus en plus rares dans notre pays et sur la planète.

Ghislaine GUIGNIER



dans l'œil du cyclone .....

# Jean-Louis Bertrand: La Tour et moi: souvenirs !



Il fallait que je me change... On ne voyait les filles qu'au rassemblement devant le réfectoire !

...  
**L**orsque je jette un coup d'œil rétrospectif sur mes années relationnelles avec "la Tour du Viala" je ne peux m'empêcher de respirer un certain parfum de nostalgie...

Notre véritable histoire a commencé en juillet 1958, j'avais dix ans et j'étais "un" parmi la centaine de petits colons du bassin houiller d'Alès. C'était le 10 juillet ce jour là, les deux poches de mon short dans lesquelles étaient fourrés mon opinel n°6 et les écorces de pins que j'essayais en vain, depuis quelques jours, de transformer en bateau, étaient du mauvais côté ! Dans la précipitation matinale j'avais mis mon short à l'envers ! Il était près de 11 heures, nous étions à proximité de la colo, juste après le petit pont "au grand fayard" et déjà le retour au centre était sifflé. Il fallait que je me change... on ne voyait les filles qu'au rassemblement devant le réfectoire ! Je me précipitai derrière un buisson et... je mis le pied sur un serpent qui en se retournant me mordit à la cheville.

Ce fut le branle-bas à la colo. j'étais le premier colon (et le dernier à ce jour) mordu par une vipère ! Le médecin de Florac perdu entre les Bondons et la Brousse était injoignable. Un "docteur Houillère" d'Alès donna les consignes par téléphone au directeur qui devant ma cheville qui bleuissait restait perplexe. L'infirmière qui n'ayant de nom que sa blouse blanche était dans tous ses états et criait à qui voulait l'entendre que "ça ne pouvait lui arriver qu'à elle". Le directeur décida donc de m'injecter le sérum anti venimeux autour de la plaie puis dans la cuisse... Le médecin de la Grand Combe arrivé quelques heures plus tard passa la nuit au centre pour plus de précautions.

Quelques jours plus tard j'étais le héros du centre et les années qui suivirent le directeur montrait "le survivant" à toutes les délégations en visite à la tour. A un moment donné, je me suis demandé si je n'aurais pas droit à une médaille !

Fils de mineur, la Tour du Viala était un passage obligé jusqu'à 14 ans car c'était une colo où on prenait le bon air et surtout on mangeait bien. Le directeur pesait tout son petit monde au début du "convoi" comme on disait alors, et faisait ses comptes à la

sé par le travail du séjour, il devait certainement quelquefois se tromper dans les grammes car tout le monde avait grossi et il nous annonçait fièrement: "plus 1 kg 250 ! C'est bien !... plus 3 kg...". Notre prise de poids que l'on était chargé d'annoncer à nos parents était le véritable critère de réussite d'un séjour.

Après avoir été animateur, à l'âge de 21 ans j'ai pris la direction (pour jouer un pied de nez au destin ?) du centre les mois d'août. M. Hugon, l'ancien directeur, m'avait dit: "la Tour du Viala, ou on y reste un mois et on n'y revient plus ou on y reste toute sa carrière de directeur !". Pendant 25 ans, tous les mois d'août et une quantité de "petites vacances" Noël, Février, Pâques... on ne s'est plus quitté: j'étais véritablement ... mordu !!

J'ai assisté à la mise en place du "Parc des Cévennes". Grâce à Jean-Marie Fabre, alors garde à Saint Maurice de Ventalon, toute une série d'animations furent mise sur pied autour du milieu naturel. Le déclin des Houillères des Cévennes, la mutation de la société, la civilisation des loisirs (l'enfant choisit son centre...!) nous ont incité à proposer aux colons des animations nouvelles et attractives.

J'ai toujours voulu collaborer avec les associations et des intervenants locaux: le Sporting-Club à Florac pour le canoë, la randonnée aquatique sur le Rieutort avec Ch. Char-ton, les animations autour du cheval avec Daniel Mathieu, les soirées en gîte au Lauzas avec Pierrette. Sans parler de notre étroite et fidèle collaboration avec les Issartes des Vernets... et nos visites souvenirs à Pont de Montvert. Les grandes randonnées en VTT du Mas de la Barque au Finiels, en passant par le gîte de Felgerolles... et l'ascension de nuit pour "les grands" du Signal du Ventalon sont autant de découvertes de soi et d'un environnement

nement passionnant qui restent ancrées dans l'imaginaire -aux dires d'anciens colons - de chacun.

La piscine couverte fut achevée non sans mal, quelques années avant la fermeture du centre aux colons cévenols. La transformation d'un bâtiment en gîte en 1996 mit fin à ma carrière de directeur de la Tour du Viala.

Aujourd'hui, lorsque je revois Dédé des Vernets, on se rappelle des nuits passées, par des groupes, dans sa grange; de son père qui, pour éviter que les enfants ne viennent ouvrir le soir la bergerie en partie en ruines, avait transformé ce lieu en "maison du pendu". Face à

Face à un auditoire captivé, en quelques phrases parsemées de silences et de hochements de tête, au milieu des cris des brebis qui déchiraient la nuit tombante, il racontait toujours l'histoire de son cousin qui...

Alors je ne peux m'empêcher d'aller jeter un coup d'œil à ces pierres de granit qui m'ont accompagnées une partie de ma vie et qui m'ont laissées des rires, des "peurs", des souvenirs mais aussi des espoirs sans lesquels toute vie devient vite aseptisée.

**Jean-Louis BERTRAND**  
Directeur de la Tour du Viala

# Bernard Dantoni: Un bagage léger...

**C'**est un bagage léger, qu'on porte sans effort, qu'on ouvre parfois avec un certain plaisir et qu'on ne referme jamais sans l'étrange sentiment d'y avoir, à chaque fois déposé un peu plus de soi-même.

C'est un sac de toile qui ne pèse pas... le souvenir d'enfance, surtout si cette enfance est heureuse, s'échange et se partage, et court à travers bois ou bien saute des gués. L'espace de quelques jours, d'un mois d'été... Alors ce souvenir s'organise, à notre étonnement, en une curieuse récitation où alternent les noms de lieux, les visages de quelques personnes, des émotions petites ou grandes, plus rarement des événements qui paraissent extraordinaires à un petit bonhomme de quelque dix ans.

Je les livre ici avec pudeur et ce goût du clin d'œil où bien d'autres colons peut-être sentiront aussi leurs yeux se plisser.

J'aligne cette bizarre file indienne -parce qu'une amie me l'a demandé. "Ne vous perdez pas, c'est tout droit!"

- Le valat des filles et le valat des garçons.

- Les peintures africaines de Stéphane sur les murs du dortoir.

- Le grand belvédère fait de trois grands troncs bien droits et d'une plate-forme tout en haut pour "bien voir" comme nous a expliqué le moniteur.

- Les balançoires: premier jeu autorisé dès notre arrivée en car.

- Les échanges de "Zembla" ou de "Blek le

pendant la sieste;

- Les veillées où on chantait.

- Le premier "Opinel\*" acheté à la boutique de Pont de Montvert quand on a fait notre grande promenade avec pique-nique à l'arrivée (\*un petit numéro, mais surtout pas le plus petit !!).

- Le grand jeu de piste de fin de colo qui réunissait tous les enfants, chacun avec son équipe.

- Les vraies cabanes dans les vrais arbres tous déguisés en indiens avec des feuilles de châtaigniers et des aiguilles de pin...

Oh! J'allais oublier un nom de lieu à ma liste:

La Tour du Viala...



C'est un sac de toile qui ne pèse pas... le souvenir d'enfance.

# fraîche rafale .....

*Ce sont les souvenirs les plus heureux de mon enfance.  
Chez les "pieds-noirs" on rigole beaucoup et je ne me souviens pas de l'hiver: c'était tout le temps le soleil.*

# Enfance méditerranéenne



**J**e m'appelle Mathias Brossard et j'ai 10 ans; j'habite à Saint Maurice de Ventalon. J'ai commencé le "journalisme" dans une petite revue bimestrielle qui s'intitulait "Un petit coup d'œil" réalisée par moi et des copains, aidé pour la mise en page par ma mère. J'ai voulu continuer dans "le Vent des Bancels"; je propose donc une suite d'interviews sur l'enfance de trois dames de mon village.

**Mathias Brossard:** De quelle année à quelle année étais-tu en Algérie ?

**Ghislaine Guigner:** De 1957 à 1962.

**M.B.:** Et de quel âge à quel âge ?

**G.G.:** De 1 à 6 ans.

**M.B.:** Où habitais-tu ?

**G.G.:** Alger, la capitale.

**M.B.:** Étais-tu dans un

**M.B.:** Étais-tu dans un quartier algérien ou français ?

**G.G.:**

Surtout français, mais il y avait quand même des algériens.



**M.B.:** As-tu gardé des bons souvenirs d'Algérie ?

**G.G.:** Ce sont les souvenirs les plus heureux de mon enfance. Chez les "pieds-noirs

(1)” on rigole beaucoup et je ne me souviens pas de l’hiver: c’était tout le temps le soleil.

**M.B.:** *Des coutumes arabes se sont-elles introduites dans ta vie ?*

**G.G.:** Le couscous qu’on mangeait régulièrement ! Aussi des mots arabes qui faisaient partie de notre vocabulaire, surtout des expressions et des injures. Et puis peut-être l’utilisation d’épais tapis dans le salon qui n’avaient pas qu’une fonction décorative: ils étaient le siège de nombreuses activités quotidiennes.

**M.B.:** *Quels étaient tes rapports avec les algériens ?*

**G.G.:** Ils étaient ceux qu’avaient mes parents avec eux, forcément. Moi je sais qu’ils étaient très gentils avec les enfants, alors j’avais plutôt de bons rapports. Mes parents avaient des relations sympathiques et même très amicales avec certains, mais n’empêche qu’ils se comportaient comme des colons. Ils estimaient que les algériens devaient être soumis à l’autorité française et qu’ils étaient d’une “race

d’amis français plus fidèles que les algériens. Dans notre immeuble il y avait un algérien qui s’occupait de l’entretien des poubelles et de l’eau. Il y avait un petit réduit dans lequel on ne pouvait même pas se tenir debout où il rangeait les poubelles et je sais qu’il y vivait aussi. Je l’aimais bien. Grande, j’ai trouvé ça plutôt choquant. L’eau n’étant distribuée que dans la rue, on l’appelait aussi pour qu’il monte des bidons aux étages.



Pendant la période de la guerre, j’avais bien conscience que les algériens devenaient nos ennemis.

Je me rappelle d’un

descendus des montagnes avoisinantes, de leur quartier de la “Casbah (2)” pour manifester. Les “pieds-noirs” retranchés dans leurs appartements leur répondaient des balcons en jetant des camemberts, des tomates, des projectiles divers. On tapait sur des casseroles le rythme qui voulait dire “Algérie française” (3 coups rapides, 2 coups lents), ce qui provoquait la fureur des manifestants. mes parents avaient l’habitude d’écouter les émissions pirates de l’O.A.S (3) à la télé en plantant une fourchette dans la prise de l’antenne !! Un soir, tous les “pieds-noirs” qui avaient la télé l’ont sortie sur le balcon pendant cette émission et pendant une manifestation. Ils ont mis le volume très fort de manière à ce que les algériens puissent entendre ça d’en bas ! Moi, je trouvais ça bien rigolo !

**M.B.:** *Vous ne faisiez pas de fête avec les algériens ?*

**G.G.:** Non, du moins pas depuis ma naissance. Par contre ils m’ont dit avoir participé à des fêtes données par des chefs de tribus nomades.

Les algériens étaient

Je me rappelle d’un soir d’émeute particulièrement violente. Les algériens étaient descendus des montagnes avoisinantes, de leur quartier de la “Casbah” pour manifester. Les “pieds-noirs” retranchés dans leurs appartements leur répondaient des balcons en jetant des camemberts, des tomates, des projectiles divers.

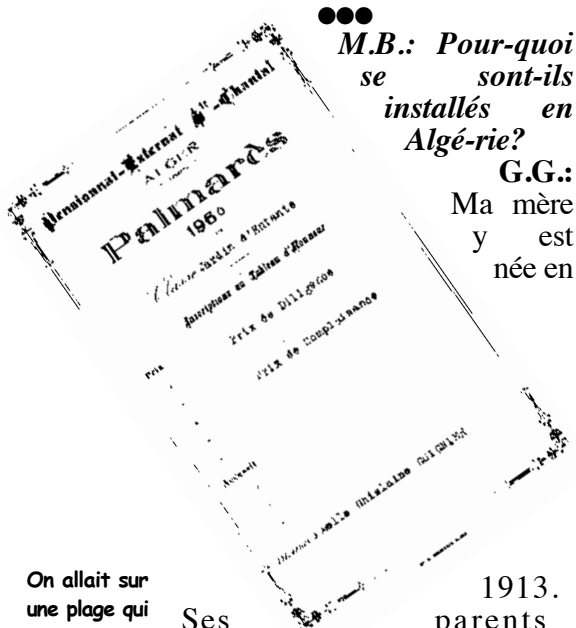
●●●

**M.B.:** *Pourquoi se sont-ils*



inférieure”. Mais ma mère m’affirme n’avoir jamais eu

# fraîche rafale .....



On allait sur une plage qui s'appelait "La Madrague" et où il y avait des vagues énormes. J'allais aussi souvent à la pêche en barque avec mon père au large de la baie d'Alger.

Ses parents (ils étaient espagnols), pour faire fortune, peut-être: il n'y avait plus de travail en Espagne début 1900. Mon père, aviateur civil, a beaucoup voyagé dans de nombreux pays d'Afrique. il a aimé passionnément la vie de colon. Quand il s'est marié, il a adopté la vie des "pieds-noirs", mais ils ont aussi vécu dans d'autres pays.

**M.B.:** Mais ils se sont connus en Afrique du Nord ?

**G.G.:** Oui, à Alger. Ma mère n'est allée en France qu'avec lui pour leur voyage de noces.

**M.B.:** Ta famille est-elle

**M.B.:** Pour-quoi se sont-ils installés en Algérie ?

**G.G.:** Ma mère y est née en

1913.

qu'avec lui pour leur voyage de noces.

**M.B.:** Ta famille est-elle pauvre ou riche ?

**G.G.:** Difficile à dire ! Aisée, sans plus...

**M.B.:** Alger est au bord de la mer. Y allais-tu souvent ?

**G.G.:** Oui, très souvent les week-ends et toutes les vacances. On allait sur une plage qui s'appelait "La Madrague" et où il y avait des vagues énormes.

J'allais aussi souvent à la pêche en barque avec mon père au large de la baie d'Alger.

**M.B.:** Est-ce que seul ton père pêchait ou toi aussi ?

**G.G.:** Je pêchais aussi des kilos et des kilos de poissons ! On en ramenait de trop pour la famille. Ma mère faisait des petits paquets qu'elle m'envoyait distribuer aux

voisins amis dans l'immeuble (dont certains étaient algériens).

**M.B.:** Pourquoi êtes-vous partis d'Algérie ?

**G.G.:** A cause de la guerre en 1962.

**G.G.:** A cause de la guerre en 1962.

**M.B.:** Est-ce que dès que la guerre a commencé, vous êtes partis ?

**G.G.:** Non, on a vécu plusieurs années avec la guerre.

**M.B.:** Est-ce que cette guerre t'a fait peur ?

**G.G.:** Je devais être suffisamment petite pour ne pas réaliser ce qui se passait. J'ai peu de souvenirs de peur. Je me souviens du jour de juillet 1961 où ma sœur aînée s'est mariée.

Une autre de mes sœurs était partie chez



le

coiffeur le matin de bonne heure et à midi passé, elle n'était toujours pas revenue. Ma mère apprenant que dans

le quartier du coiffeur il venait d'y avoir des émeutes violentes s'est évanouie. Là j'ai réalisé que la guerre c'était grave.

Le deuxième souvenir de peur, c'est le "plastiquage" (c'est à dire une bombe!) d'un magasin en bas de notre immeuble. Tous les murs et les meubles de l'appartement ont tremblé.

**M.B.:** Est-ce que pendant la guerre tu allais toujours à l'école ?

**G.G.:** Oui, il me semble. Peut-être que certains jours on





n'y allait pas parce que c'était trop dangereux. Parfois, on ne prenait pas le bus pour rentrer à la maison car il y avait des alertes à la bombe. Je revenais à pied avec mes sœurs ("l'école" catholique allait de la maternelle au lycée !). Parfois on changeait de trottoir parce qu'il y avait un attroupement autour d'un blessé.

**M.B.:** Comment es-tu rentrée en France ?

**G.G.:** En avion, puisque mon père était aviateur.

**M.B.:** Êtes-vous tous partis en même temps ?

**G.G.:** Non, pas du tout ! Ma sœur aînée a dû partir très peu

de

temps après son mariage, donc en 1961, parce qu'on avait bien compris qu'il n'y avait plus d'avenir en Algérie. Lors d'une de ses missions, mon père a cherché un appartement dans le sud de la France parce qu'on n'imaginait pas aller dans le nord, loin de la mer et du soleil ! Il a donc trouvé à louer à Nîmes. Dès qu'il a pu, il a rapatrié mes deux autres sœurs âgées de seize et dix-huit ans. Ma mère a voulu rester en Algérie tant que son patron lui assurait un salaire (il était concessionnaire de voitures

"Jaguar"), avec un revolver dans une poche et un billet d'avion dans l'autre, prête à partir si ça "chauffait" trop... Mon

père a été envoyé en mission pour plusieurs mois en Mauritanie. Il m'a emmenée avec lui.

**M.B.:** As-tu gardé de bons souvenirs de la Mauritanie ?

**G.G.:** Oh oui, très bons, excellents ! J'ai été très heureuse malgré la dispersion de ma famille qui me pesait. Mon père m'avait acheté un âne pour me promener dans le désert de sable.

**M.B.:** Et le retour en France ?

**G.G.:** Terriblement triste. Les nîmois, envahis, nous regardaient comme des bêtes curieuses et s'étonnaient que nous parlions la même langue ! La famille et les amis dispersés dans toute la France, mon père tuberculeux parti en sanatorium, ma mère sans travail pleurait tous les jours. Nous avions perdu le paradis...



Nous avions perdu le paradis...

(1) *Pieds-noirs*: Nom donné aux premiers soldats français débarqués en Algérie, chaussés de grosses chaussures noires.

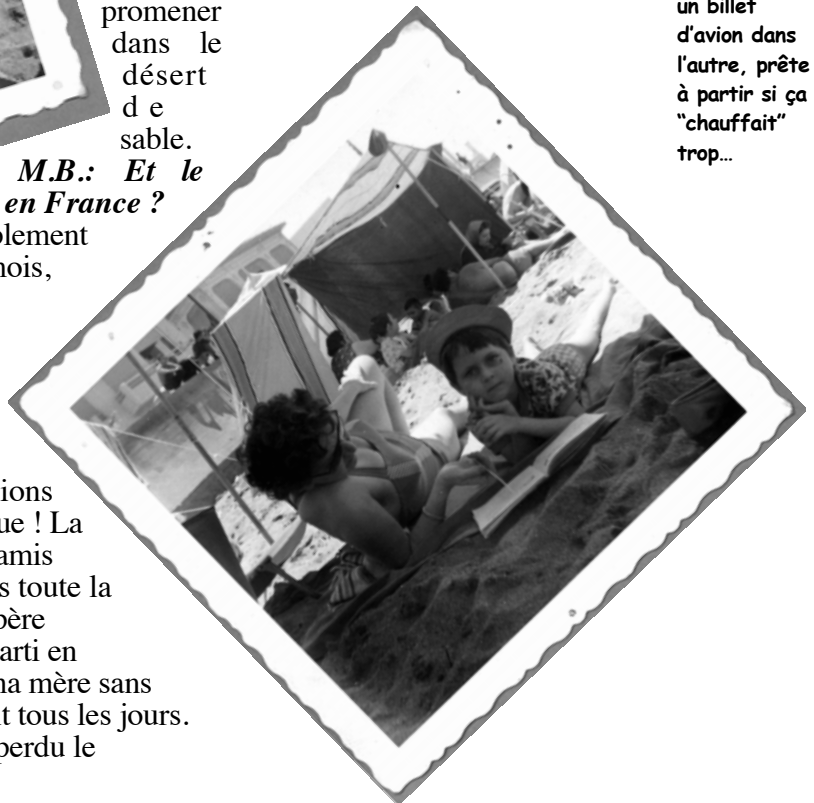
(2) *Casbah*: Quartier entourant une citadelle ou le palais d'un chef.

(3) *O.A.S.*: "Organisation Armée Secrète", mouvement clandestin qui tenta de s'opposer par la violence à l'indépendance de l'Algérie.

Ma mère a voulu rester en Algérie tant que son patron lui assurait un salaire (il était concessionnaire de voitures "Jaguar"), avec un revolver dans une poche et un billet d'avion dans l'autre, prête à partir si ça "chauffait" trop...

Mathias

BROSSARD



bise-art, blizart .....

*Sensible à son environnement, à l'affût d'ambiances et d'événements, Stéphane Serrano chemine dans l'image sans à priori. En quête d'impressions, "sans jamais être sûr du résultat", il aime particulièrement les photos d'enfants et d'animaux.*

# La photo, une passion

Nom: SERRANO

Prénom: Stéphane

Age: 27 ans

Adresse: Habite depuis un an 1/2 en Cévennes et depuis cet été à la Ponge  
48240 Saint Frézal de Ventalon.

Travaille à la C.U.M.A

Signes particuliers: Ne craint pas les pellicules, mais reste sensible du diaphragme

Bise-art, blizart !





**A** 15 ans Stéphane découvre un agrandisseur dans un garage; son père lui achète une panoplie de chimiste photographe et lui laisse à disposition une pièce noire où il effectue ses premiers développements. C'est le début d'une passion qui le suit depuis : il s'occupe d'un club photo au lycée, puis il est

animateur photo en M.J.C. Autodidacte passionné, en quête d'images, il a toujours un appareil à la main.

Nous le rencontrons chez lui à la Ponge. D'emblée on pénètre dans une "cuisine-atelier-galerie d'art": éclairage en spot de photographe sur murs blancs, agrandisseurs, expo de photos de sa composition en noir et blanc,

collection d'appareils photo anciens dans la vitrine d'un buffet des années 50.

Sensible à son environnement, à l'affût d'ambiances et d'évènements, il chemine dans l'image sans à priori. En quête d'impressions, "sans jamais être sûr du résultat", il aime particulièrement les photos d'enfants et d'animaux.

Autodidacte encore, il découvre et explore avec bonheur les "sépias", les "virages" (modification chimique de la surface sensible), la colorisation en surimpression du noir et blanc. Pour que son lieu de travail et de vie ne fasse plus qu'un, il envisage la photo posée avec mise en scène, et aussi comme au début du siècle la prise de vue de portraits à domicile. "Autrefois, la plupart des gens en Cévennes n'avaient pas d'appareil photo. Ils n'allaient pas en ville pour se faire photographier, c'était le photographe qui venait sur place. Longtemps on a accroché son portrait au mur; le photographe prenait et développait la photo sur place".



# bise-art, blizart .....



La photo noir et blanc n'est pas moribonde et garde une place à part dans le coeur de beaucoup. Fabricants et distributeurs font encore des recherches de produits innovants et de qualité, pour elle et pour la petite minorité de personnes amoureuses de ses contrastes et de sa tonalité intemporelle.

Stéphane est également ouvert aux nouvelles technologies. " L'ordinateur me permet de créer des formats, de recadrer, d'accéder à la photo couleur à moindre coût, d'envoyer des photos dans l'instant au bout du monde."

Ouvert à toutes propositions, Stéphane est prêt à initier ceux qui le désirent à la prise de vue, au développement.

Le foyer rural "Regain" l'a sollicité pour participer à son projet d'activités autour du pain, prendre et développer des photos de fours à pain, faire de la reproduction d'archives, et aussi des prises de vue sur le vif lors de témoignages d'anciens, de veillées, afin d'aboutir à une expo photo. ■

appareil en bois, en bakélite, à soufflet, premier polaroid, appareil à chambre, simple dans le principe mais d'utilisation délicate (pour des négatifs grand format à haute définition).

"Aujourd'hui encore les professionnels de la publicité l'utilisent. Plus le négatif est grand, plus l'agrandissement est bon." Tous ces appareils, Stéphane les a chinés à très bas prix dans des marchés aux puces.

●●● A l'époque où la technicité d'un appareil photo permet à tout un chacun de réaliser facilement n'importe quelle photo sans pour autant en comprendre le fonctionnement, la collection de Stéphane raconte l'évolution de la prise de vue :

*La chasse, un sujet brûlant; les sangliers, un problème sérieux... Un thème que nous aborderons au fil des prochains numéros. Et pour ouvrir ce dossier, deux réactions qui en appelleront sans doute d'autres...*

# Libres propos sur La Chasse

**I**l n'est de jour en cette saison où l'on n'entende des commentaires sur la chasse, soit pour se glorifier des performances des uns ou des autres, soit pour commenter les décisions de Dominique Voynet.

On n'en finit pas de se réclamer des élus de la Révolution Française, qui accordaient aux manants le droit de chasse alors réservé aux seigneurs, et de brandir la loi Verdeille, discutable comme chacun sait, puisqu'elle permet aux chasseurs de pénétrer dans les propriétés privées d'une surface fixée dans chaque département.

Ce qui est étonnant, c'est que des personnes estimables en perdent leur sang-froid, leur bon sens, et font preuve alors d'une mauvaise foi qui m'a toujours suffoqué quand j'étais vice-président du Parc National des

Cévennes et, personne ne voulant se dévouer, président de la commission de la chasse, assisté d'un remarquable chargé de mission, Jean de Kermabon.

Parlons de notre terroir. Depuis la création du Parc et des décrets qui le régissent, la part faite aux bénéficiaires est exceptionnelle:

- les habitants des 52 communes-parc (celles dont une partie du territoire se situe en zone centrale),

- les propriétaires non-résidents possesseurs de 30 ha au moins en zone centrale,

- les descendants à la première génération des habitants anciens des 52 communes-parc, et qui ne résident plus dans celles-ci,

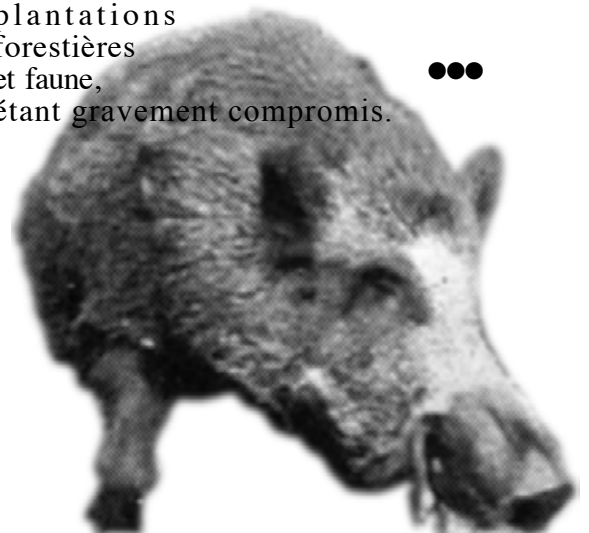
- un dixième de cet ensemble, sur invitation, dans les six secteurs de chasse du Parc.

Le Parc a, par surcroît,

créé des zones interdites : 1/6° de la surface totale des 83.000 ha. Le chevreuil est apparu, les cerfs ont été introduits, les sangliers se sont multipliés.

Aujourd'hui, les dégâts aux terres et aux arbres sont tels qu'il conviendrait d'étudier sérieusement des mesures pour une plus grande liberté de la chasse, les équilibres majeurs entre agriculture et chasse, plantations forestières et faune, étant gravement compromis.

Depuis la création du Parc et des décrets qui le régissent, la part faite aux bénéficiaires est exceptionnelle



# rafale de plombs .....



●●●  
Le Parc est devenu une immense chasse aménagée au bénéfice de ses résidents, qui présentent aujourd'hui des tableaux de chasse impressionnants, totalement inconnus quand je me suis installé en Lozère il y a trente deux ans !

Au-delà de la politique à mettre en place, il faut rappeler quelques principes. En particulier, ne faut-il pas classer le sanglier dans les nuisibles ??

La chasse en Lozère fait partie d'un style de vie qui me paraît plus important que les grands discours vengeurs qui ont abouti en France à cette aberration, non pas d'un parti politique mais d'un lobby agressif, abusif dans ses propos, qui nie le civisme le plus élémentaire en étant incompetent dans la conduite des affaires de la France. A ce compte, pourquoi ne pas créer un parti des joueurs de pétanque, ou un parti des végétariens !

Que les chasseurs de Lozère votent pour des partis prônant une politique globale et laissent aux chasseurs de palombes des Landes ou aux hutteurs de la baie de Somme le soin de défendre leurs problèmes dans le cadre de leur région.

Sur un autre plan, faut-il préciser que le PNC est un parc habité et qu'à ce titre, il importe de prendre en considération les besoins de ses habitants, qui sont des citoyens comme les autres !

Ce qui ne va pas à l'encontre de l'honnêteté élémentaire reconnaissant que le Parc est devenu en fait une immense chasse aménagée au bénéfice de ses résidents, qui présentent aujourd'hui des

tableaux de chasse impressionnants, totalement inconnus quand je me suis installé en Lozère il y a trente-deux ans.

La chasse est partie intégrante de ce pays. C'est plus qu'une tradition, c'est presque une raison d'exister. En fait, beaucoup de chasseurs ont l'esprit des protecteurs de la nature. Vouloir l'ignorer relève de l'inconscience, sinon de l'irresponsabilité. Il faut faire avec, et en sorte que tout se passe pour le mieux ou, pour les contempteurs, le moins mal possible. En clair, cela signifie pour les fonctionnaires et les administrateurs, des vertus de médiation constante, d'explication, de compréhension.

Le problème, jamais résolu, de la cueillette des champignons, me paraît plus important : je ne mentionne que pour mémoire la nuisance des cueilleurs qui laissent sur nos chemins forestiers bouteilles, boîtes de conserve, papiers, etc... A quand une taxe pour payer des agents d'entretien ?

A mon avis, et je n'engage que moi, la répression, la "verbalisation" sont des erreurs ; il existe au demeurant assez d'agents assermentés, de gendarmes, pour le faire. Le rôle des agents du Parc, quels qu'ils soient, est de "veiller au grain", d'adresser des observations, de se comporter en éducateurs écologistes et non en flics. Ils doivent être des amis des chasseurs et non des adversaires. Cela ne veut pas dire que les "viandard" ne doivent pas être surveillés.

Le Parc "héberge" six cents habitants, et il ne saurait donc être une entité abstraite ou justicière, un univers clos

## Les sangliers

**A**vec l'ouverture de la chasse, voilà que les sangliers, leurs dégâts, leurs méfaits, leurs ravages, leurs déprédations occupent journallement les conversations, devant un terrain bouleversé, un chemin défoncé. Chacun expose ses griefs, sa théorie, ses motifs de plainte. Pourquoi une telle prolifération ? Pourquoi le gibier s'approche-t-il des hameaux et des mas avec autant d'audace et d'arrogance ? Des jardins qui jouxtent les maisons ont été dévastés en une seule nuit par une ou deux jeunes laies escortées de dix à douze marcassins. Pourquoi les femelles sont-elles reproductives aussi précocement et aussi

fréquemment ? Pourquoi l'agrainage intensif au maïs est-il encore toléré ? Pourquoi les chasseurs évitent-ils de tirer une mère gestante ou allaitante si ce n'est pour entretenir un cheptel en surabondance ? Mais dévastateur. Pourquoi les promeneurs nocturnes rencontrent-ils des familles, des hordes de jeunes sangliers peu craintifs, peu farouches, que la présence humaine n'effraie plus ? Les chasses ont beau être fructueuses, la date d'ouverture avancée, les populations de sangliers ne font qu'exploser davantage chaque année. des plaintes motivées adressées en haut lieu vont-elles encore rester lettre morte ? Pourquoi ? Les Cévennes sont - elles

irrédiatement condamnées à mourir, l'homme déjà rare, chassé par l'animal roi ? Les Cévenols, attachés à leur lopin de terre, seront-ils encore longtemps condamnés à se clôturer derrière des grillages et des barbelés afin de préserver un pré, un jardin, un verger, des prolifiques prédateurs en surabondance excessive ? D'aucuns, et nous en connaissons, ulcérés jusqu'à la révolte, en arriveraient à souhaiter le retour du loup ! Le loup, prédateur naturel du sanglier. Malgré ses solides défenses le sanglier paraîtrait en grand danger sous les crocs puissants d'un loup sanguinaire et affamé. On ne peut, on ne saurait évoquer une telle

éventualité. un individu raisonnable ne peut que se révolter à pareille hypothèse, les loups ont trop longtemps hanté les mémoires, les cauchemars des enfants, les contes et légendes d'autrefois. Le bon sens des chasseurs, une réforme raisonnable de l'organisation de la chasse, quelques battues administratives, des tirs d'élimination, l'abolition définitive des zones interdites à la chasse, des élevages clandestins. et de l'agrainage intensif, devraient suffire. Sans exiger, pour l'instant, le classement du sanglier en animal nuisible...

C. BENOIT

où règne la toute puissance du fonctionnaire ou de l'Etat.

Le fameux décret d'août 84 réglementant la chasse à l'intérieur du Parc des Cévennes doit être appliqué dans son esprit et non comme un oukase.

Trop d'Etat, disent aujourd'hui les politiques de tout bord. Ils ont raison ... avec quelque retard, car les associations, ce sel de la démocratie, l'analysaient et le proclamaient depuis belle lurette.

Ce n'est pas seulement un problème économique - argument facile - mais un problème philosophique. Le citoyen est la cellule de base de nos démocraties. On l'avait oublié. A ce titre, il doit être informé et responsabilisé, ce qui suppose un autre comportement de ceux qui détiennent le pouvoir. A l'inverse, ce citoyen a le devoir de participer à la vie de la cité, en l'occurrence à la vie du PNC.

Paul HARVOIS



Souvenirs, souvenirs... Il y a six ans, la couverture du Vent des Bancelles !

# l'air de rien .....

*“La construction saine”, c’est une gestion intelligente et humaine des matériaux: fabrication et utilisation non polluante, recyclage possible.*

# La construction saine, un désir, un plaisir, une nécessité.

**D**epuis la nuit des temps, l’acte de construire (sa maison, ses abris, ses ponts, ses temples religieux etc...) a été très vite une des préoccupations de l’homme après celles de se nourrir et de se défendre.

Par bonheur et par chance, un certain nombre de constructions, de diverses époques et civilisations, ont pu parvenir jusqu’à nous. Elles sont autant de livres vivants qui nous racontent l’histoire de nos ancêtres et leurs façons de vivre. Cela veut dire que les constructions réalisées en ce moment, seront les messagers de notre savoir-faire et de nos modes de vie, pour les générations futures !

Sacré nom d’une pipe, cela mérite réflexion...!

En France, en général (population et territoire très majoritairement ruraux jusqu’à une époque récente), et dans les Cévennes en particulier, la construction se faisait jusqu’au

début du vingtième siècle, à l’aide de matériaux d’origine naturelle: pierre, terre cuite, bois, métaux, chaux vive, plâtre, terre, végétaux...

Chacun de ces éléments était façonné, ouvragé et mis en place par des corporations qui transmettaient leur savoir-faire de génération en génération. Ce travail se réalisait par la force humaine, animale et quelques mécaniques simples. Le travail manuel, base de vie sociale, avait toute sa noblesse.

Au début du vingtième siècle commença un grand bouleversement qui changea radicalement la façon de construire et surtout les constructions elles-mêmes.

Les causes en sont multiples:

- La révolution industrielle du dix neuvième siècle permit la production massive de véhicules à moteur. La France développa et multiplia ses routes. Les

campagnes achevèrent ce réseau et goudronna le moindre chemin jusqu’aux années 1970. La porte était ouverte à la circulation rapide et massive des matériaux nouveaux.

- Les progrès techniques et scientifiques (notamment la chimie) aiguillonnés par les reconstructions de l’après-guerre 39/45 apportèrent, sur le marché du bâtiment, une floraison de matériaux manufacturés où les seuls soucis des industriels étaient manifestement: la production en quantité et des bénéfices “juteux”. Il fallait construire beaucoup et vite, sans se soucier de l’impact sur les habitants et l’environnement.

- L’apparition d’un outillage mécanique puissant (bulldozer, grue, camion etc...) fit tomber les freins naturels que l’environnement opposait au développement de l’urbanisme.

- L’apparition du





**Le hameau traditionnel:**  
Une solution collective aux besoins des individus.



ciment et le développement du béton armé (surtout après 1950). La dimension et la résistance n'étaient plus des obstacles.

En bref: tout devenait possible. On s'aperçut rapidement qu'avec le meilleur, il y avait aussi et bien souvent, le pire !!

Le pire et les effets pervers de cette révolution ne tardèrent pas à se manifester au grand jour:

- L'urbanisation catastrophique des cités, des villes; avec en conséquence les problèmes sociaux pas prêts d'être résolus !

- Des conséquences redoutables sur la santé des habitants et des utilisateurs (amiante, gaz volatiles des solvants, peinture au plomb, air conditionné, problèmes d'isolation phonique, production de gaz à effet de serre responsable du réchauffement de la terre, etc...)...

**L'habitat isolé:**  
Un paradis... mais un grignotage de l'espace et une plus grande complexité pour les réseaux et les services.

# l'air de rien .....

Le béton-roi  
des années  
60: une véruce  
pour  
l'enviro-  
nement et une  
réponse mal  
adaptée aux  
besoins.



●●●  
Agglos de  
ciment et  
béton dans un  
hameau en  
pierre !  
Cherchez  
l'erreur...!

- Un véritable génocide architectural et patrimonial. Un grand nombre de constructions (témoins du passé, souvent en bon état ou restaurable) seront rasées ou grossièrement transformées. Citons deux exemples proches de nous: Dans les années 60, le maire d'Alès, Paul Béchar, fit raser le centre ville d'Alès et sa place du marché toute en arcades et, dans la foulée, acheta et rase les maisons de granit du hameau de Gourdouze, au dessus de Vialas ! Le "ciment roi" règne en maître !

- Avec la multiplication des produits industrialisés, le savoir-faire manuel des matériaux traditionnels se perd.

- Un urbanisme sauvage et inorganisé apparaît. Tout est possible, donc on fait n'importe quoi. Les constructions sont faites sans soucis de l'environnement ou des besoins réels (exemples: la maison de retraite de Vialas et les bâtiments agricoles du



les bâtiments agricoles du Mont Lozère). L'égoïsme individuel prime souvent sur le bien être des autres (mitage des maisons, plages privées, fermetures des espaces, chemins privatisés, clôture non agricole sans objet, etc...).

Depuis quelques années il y a des réactions contre cette tendance du

bâtiment et une évolution se réalise vers ce qui pourrait s'appeler "la construction saine". Un peu comme dans l'agriculture les réactions contre la "mal-bouffe" popularisée par José Bové.

Cette évolution se heurte à des résistances:

- Les habitudes d'aller au plus facile.

- Les héritages des



années 50, 60, 70, qui, pour une génération, sont “la normalité”.

- La difficulté d'exprimer son individualité, tout en tenant compte des autres, de l'environnement et de l'écologie.

- La frilosité des élus et des pouvoirs publics à imposer un urbanisme cohérent et réfléchi: l'exemple du

“solaire”, bloqué et freiné depuis 20 ans est édifiant, entre autres !

Mais des raisons d'espérer existent, des signes sont visibles:

- Au 01/01/97, toute utilisation de l'amiante est enfin interdite par une loi.

- On peut remarquer, depuis quelques années, que les marchands de matériaux vendent des produits tels que de la chaux naturelle, de la terre cuite, des peintures non polluantes etc...

- Un retour de l'énergie solaire s'opère !

- Il y a chez certains professionnels (maîtres d'œuvre, architectes, administration, entrepreneurs, et même le PNC !...) une réhabilitation des matériaux

naturels et de la construction saine. La CAPEB (syndicat des artisans du bâtiment) consacre en septembre 99 son journal à un numéro spécial sur “la construction saine”.

Cette démarche n'est pas un retour en arrière, mais un bond en avant basé sur le bon sens. Avec comme but un meilleur bien être des utilisateurs et de la société !

“La construction saine” c'est une gestion intelligente et humaine des matériaux: fabrication et utilisation non polluante, recyclage possible. C'est un urbanisme qui tient compte des besoins présents et futurs de la société et qui cesse, soit d'entasser les gens en ville comme des sardines, soit d'éparpiller en campagne le bâti sans réfléchir au respect des espaces et à leurs utilisations futures. C'est l'utilisation de l'énergie solaire et beaucoup d'autres sujets que nous nous proposons d'aborder de numéro en numéro dans le “Vent des Bancels”.

Après 35 ans de pratique professionnelle, comme artisan maçon-charpentier, je me rends compte que j'ai suivi toute cette évolution et réflexion. J'ai envie de la partager avec les lecteurs de ce journal.

Nous ferons dans chaque numéro un article pour aborder un aspect de cette “construction saine”. Comme l'ont commencé dans le n° 43, Thomas Brasseur et Eric Tamisier dans leur article sur le “pragmifiltre”.

En espérant faire moins “déraisonnable”, remettre l'homme au milieu de l'acte de construire, trouver plus de plaisir à bâtir ! ■

La filière bois en Cévennes n'est pas actuellement à la hauteur de ses possibilités.

Le solaire: une énergie gratuite et non polluante.

Le chanvre, l'espoir d'un matériau végétal sain et non polluant.

# Regain de souffle .....

*Le programme pour l'année à venir est très varié. Il s'adresse aussi bien aux jeunes qu'aux adultes...*

# Programme 1999/2000



**V**oilà 10 ans que l'association

Regain existe. Dix ans que, pour leur plaisir et pour celui de celles et ceux qui y participent, des bénévoles l'animent. Les projets et les réalisations sont à la mesure de leurs désirs, de leur disponibilité et de leurs compétences.

Pour cette année 98/99 nous avons essayé de faire plus pour les 15-20 ans. 15 adolescents de St Frézal et des environs ont adhéré à Regain. Nous

avons essayé de les responsabiliser en leur laissant la salle à disposition les week-end à condition qu'ils soient adhérents, que l'un d'entre eux soit responsable à chaque fois (entretien, chauffage, clefs).

Plusieurs réunions de mise au point et de projets ont eu lieu. Le fait que tous les jeunes puissent se rencontrer et participer à un certain nombre d'activités a été certainement un élément positif (week-end à Anduze et à La Canourgue, ski, cheval). Cela leur a permis de mieux se connaître et d'avoir plaisir à être ensemble. La responsabilisation de la salle n'a pas toujours été évidente.

Nous avons décidé que s'il y avait des dégradations plus de deux fois, ce contrat cesserait. Ce qui est arrivé en juin. Depuis, la salle n'est plus ouverte en gestion libre. Pour l'année à venir Sandrine et Zora sont prêtes à assurer une présence. Elles prendront contact avec les jeunes.



Le programme pour l'année à venir est très varié. Il s'adresse aussi bien aux jeunes qu'aux adultes:

### **Samedi 20 novembre**

A l'occasion de la **Journée des Droits de l'Enfant**, l'association **Aide et Action** en partenariat avec l'association **Regain** organise une manifestation avec présentation de l'association **Aide et Action**, exposition, buffet, atelier de danse folklorique l'après-midi à 14 h et bal folk le soir avec "That's all folk".

### **Atelier poterie 27 et 28 novembre et 11 Décembre.**

Ateliers de poterie avec fabrication de pots anthropo- et zoomorphes avec Michel Bourré. Participation demandée: 50 F par séance. (10 personnes maxi). Contact Anne-Marie Petit : 04.66.41.05.85

### **Mercredi 16 février Contes et rencontres**

Au Viala chez Maryse et Bernard Bruges. **Ultime Forsan**. 2 conteuses et musiciennes nous font voyager en Europe de l'Est.

### **Vannerie en Janvier et février**

Raymond Chapelle vous apprendra à faire des paniers en châtaignier sur 2 ou 3 séances. 7 personnes maxi. Participation demandée: 20 F par séance. Contact : Julie Hugon : 04.66.45.54.04

### **Séances de gym douce**

Elles auront lieu à la salle communale. Renseignements et contact : Anne Level : 04.66.45.56.29

### **Atelier Hip-hop**

Il est possible d'organiser un atelier Hip-hop (pour les jeunes encore souples..). Contact: Zora 04.66.45.80.95 ou Sandrine



### **L'ensemble vocal**

Dirigé par Jacques Hugon, il fait maintenant partie de **Regain**. Pour tous renseignements: Jacques Hugon : 04.66.45.54.04

### **Projet route des légendes**

Si vous êtes intéressés par une recherche sur "le pain autrefois" ou si vous avez des éléments à nous apporter sur tout ce qui concerne le cycle du pain ( depuis le choix de la semence, la moisson... la cuisson), nous sommes prêts à vous interviewer ou à consulter vos archives. Nous aimerions faire une expo en juin 2000.. contact : Julie Hugon, Anne Marie Petit.

Je ne saurais vous le répéter et comment ne pas être convaincu après un tel programme, même si vous êtes du sexe masculin, n'ayez pas peur.. adhérez à **Regain**... contact (téléphonique, je précise, Anne Level 04.66.45.56.29) ■

JULIE HUGON

Plusieurs réunions de mise au point et de projets ont eu lieu. Le fait que tous les jeunes puissent se rencontrer et participer à un certain nombre d'activités à été certainement un élément positif (week-end à Anduze et à La Canourgue, ski, cheval). Cela leur a permis de mieux se connaître et d'avoir plaisir à être ensemble.



# L'Espinas: nouvelles...

*Depuis deux ans les membres de l'association n'ont pas chômé: ils ont élaboré un document de présentation sous forme d'un dossier qui a été envoyé à chaque mairie du canton pour information et consultation.*

**L'**été 1999 a vu la troisième assemblée générale de l'association L'Espinas, toujours dans les près surplombant le vieux mas.

Depuis deux ans les membres de l'association n'ont pas chômé : partant des idées, rêves et avis qui ont fusé sous les châtaigniers, ils ont mesuré, arpenté, photogra-phié, pour réaliser un état des lieux précis des bâtiments et des terrains ;

lieux précis des bâtiments et des terrains ; ils ont fait une recherche historique, mené une réflexion pour définir les activités à développer et ainsi élaborer un document de présentation du projet sous forme d'un dossier qui a été envoyé à chaque mairie du canton pour information et consultation.

Un autre volet des activités a été la prise de contacts divers pour présenter le projet : rencontres avec les élus locaux, la direction du Parc, des instances comme la MIDEL (mission pour l'implantation et le développement des entreprises en Lozère) qui peuvent apporter de précieux conseils et aides techniques ainsi que leurs connaissances des programmes financiers.

Les relations ont été clarifiées avec la mairie de Saint Andéol, propriétaire du lieu, sous forme d'une convention confiant une

mission d'études à l'association pour deux ans.

Le projet du relais de l'Espinas pourrait être inscrit dans le nouveau programme d'aménagement du Parc qui débutera en l'an 2000.

Comment maintenant financer le projet et le rendre viable, comment mettre en place les chantiers de formation, puisque telle est la forme souhaitée pour la réhabilitation du mas : les membres de l'association ont décidé de se réunir tous les quinze jours, à Poussiels pour le moment, pour travailler à ces questions.

Car la vie de l'Espinas a déjà commencé sous forme de ces échanges réguliers et souvent passionnés entre des personnes venant de St andéol bien sûr, mais aussi de St Frézal, St Maurice, et Vialas.

A suivre... ■

**Stéphane CLARISSE**

## Guide du promeneur



**J'** ai eu la chance d'avoir la responsabilité de la réalisation de l'écriture de la pochette de 14 sentiers de découverte du canton du Pont-de-Montvert. Je dis bien "la chance" parce que j'ai eu le soutien d'une équipe efficace et compétente. Lucile Pantel et Odile Rival m'ont donné des indications précieuses sur le travail à faire et sur les possibilités de contacts à établir; Lucile a participé à toutes les étapes de la réalisation de la pochette. Olivier Prohin a réalisé de beaux dessins qui collent à l'esprit du texte.

Mon objectif était de faire sur ces sentiers des commentaires qui intéressent en premier les habitants du canton, en mettant en valeur aussi bien la vie d'aujourd'hui que celle du passé, en interrogeant les "acteurs"

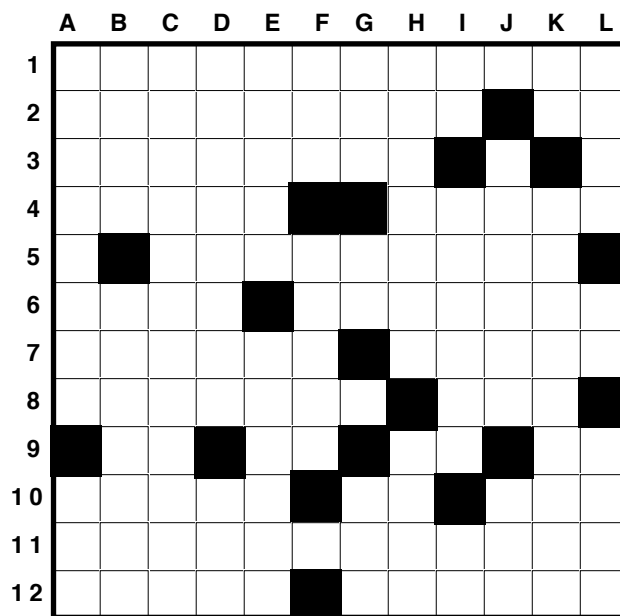
du canton. J'ai voulu essayer de donner de la vie et de l'originalité aux textes en les colorant d'anecdotes et de témoignages de celles et ceux qui ont utilisé ces chemins.

Pendant plusieurs mois je les ai parcourus, curieuse d'apprendre et de comprendre leur raison d'être, ce qui pouvait les relier entre eux; j'ai consulté la documentation locale, les archives, et interrogé les gens de terrain. Je remercie en particulier les gardes du Parc Michel Oziol, Gérard Alcaix et André Rival qui m'ont indiqué les pistes essentielles de lecture du paysage, et aussi tous ceux qui ont participé aux nombreuses relectures de ces dépliants, sans oublier les nombreux habitants du canton qui m'ont toujours ouvert leur porte chaleureusement et m'ont même offert le témoignage sensible et précieux de leur passé (Albertine Donadille, Aristide Vignes, Mme et M Velay).

Cette pochette, dont je ne saurais trop vous recommander la lecture et l'acquisition, est disponible dans les syndicats d'initiative du Pont-de-Montvert et de Vialas pour la modique somme de 30 F, elle contient en outre des informations sur les produits et les producteurs du canton.

Profitez-en! **Julie HUGON**

## Mots Croisés



Jeu proposé par Georges Pons

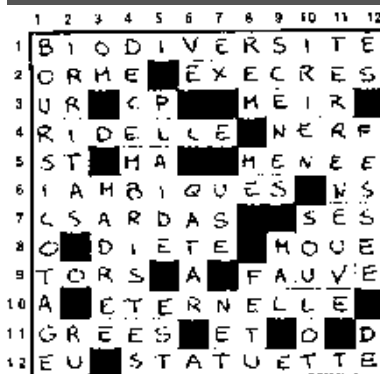
### Horizontalement

- Prises de bec.
- Chef-d'œuvre de Périclès dédié à Athena - Paresseux.
- De grand talent.
- Peintre - Grande, est presque toujours belle.
- Par conséquent (deux mots).
- Plus long fleuve ibérique - Garnissent les crèches.
- Produites par le feu - Auront bientôt cours légal.
- Peinture murale - Lever de soleil.
- Possessif, mais retourné - Coutumes - Symbole chimique - Langue.
- Refroidi - Personnel - Fabrique des technocrates.
- Bulbeuses dames-d'onze-heures.
- Sans bavures - Frappé de stupeur.

### Verticalement

- A.** Se consomme avec modération - Se donne généralement de bon cœur. **B.** Ruminant cracheur - Qualifie une réforme toujours difficile. **C.** Signe de grande impatience. **D.** Eviscérées - S'exprime. **E.** A tous points de vue, mieux vaut les avoir solides - Vaut bien la justice. **F.** Démonstratif - Bien charpentés. **G.** Aliboron ou cadichon - Note - Il ne lui manquait pas une case. **H.** Province italienne - Son sexe a provoqué d'interminables discussions. **I.** Préfixe - Présent - Début d'adresse. **J.** Grossiers personnages. - Choisi. **K.** Symbole chimique - Conseillés aux sourds. **L.** Paysage - Sigle respectable... ou haïssable - Placé.

### Solution du numéro 43



# tempête de délibérations .....

## Saint Frézal de Ventalon Conseil municipal du 01 Juillet 1999

### Présentation sommaire \*

Ce conseil municipal était convoqué pour le 26 Juin à 21 h. Faute de quorum, il a été renvoyé au 01 Juillet.

Sont présents:

E. PASSEBOIS,  
Maire.

J. IAQUINTA, J.  
HUGON, J.-Cl. LIEBER.

M. IAQUINTA  
est nommé secrétaire de  
séance.

Une discussion  
s'engage autour des  
absences des conseillers,  
surtout quand elles sont  
délibérées.

■ Le commentaire  
sur le compte rendu de la  
séance du 07/06/99 tourne  
autour des eaux de  
ruissellement de  
Vimbouches, d'un  
"impayé" et de la tenue  
du bureau de vote lors des  
élections européennes.

■ Le compte  
administratif 98 fait  
apparaître un solde positif  
de 120.099,95 francs

pour le budget général.

Les dépenses et  
les recettes de la Caisse  
des Ecoles sont  
équilibrées à 153.514,66  
francs.

Le budget AEP est  
excédentaire de 76.660,76  
francs; celui des ordures  
ménagères de 9.633,00  
francs.

Tous ces comptes  
sont votés à l'unanimité et  
signés.

■ Les problèmes  
AEP.

- la commission  
municipale a choisi le  
cabinet Béture-Cérec pour  
conduire la suite des  
études. Le conseil  
municipal approuve.

- Le problème de  
l'achat de la propriété  
Teissier avec la source du  
Cheylen est posé.

■ Evacuation des  
eaux de Vimbouches.

Le conseil confie  
ce travail à l'entreprise  
Tinel.

■ Cantine scolaire.

Il faudra  
vraisemblablement  
embaucher deux nouvelles  
personnes pour assurer le  
service de la cantine.  
Discussion autour des  
"petits boulots" liés aux  
activités de l'école.

■ Parking Maison  
Communale.

Mlle Françoise  
Soustelle reproche à la

Mlle Françoise  
Soustelle reproche à la  
commune de ne pas payer  
son loyer à temps et  
signifie sa rupture de  
location à compter du 31  
décembre 1999.

■ Réception des  
travaux de l'Ayrolle.

Les engagements  
des uns et des autres ont  
été tenus. Les quatre  
locataires des maisons  
libres entreront dès le 15  
juillet.

■ Fibre optique de  
France-Télécom.

Certainement sur  
la voie C.F.D. A suivre.

■ Voiture  
endommagée.

M. Ponge se  
plaint de dégradations sur  
son véhicule.

■ Problème avec  
M. Alain Veillard.

A propos du  
chemin de la Combe qui a  
été fermé.

■ Transports  
scolaires.

Dossier transmis  
au Conseil Général.

■ Développement  
local.

La rencontre  
cantonale aura lieu à la  
Tour du Viala.

■ Route de  
Vimbouches.

M. Lieber signale

des dégradations dues aux  
éboulements et à l'action  
des sangliers.

■ Il est nécessaire  
de fermer l'accès  
Temple/Maison  
Communale.

■ Maison Amat.

A la Ponge, les  
propriétaires désirent-ils  
vendre ?

## Saint Frézal de Ventalon Conseil municipal du 24 Septembre 1999

### Présentation sommaire \*

Sont présents:

E. PASSEBOIS,  
Maire.

Mme M.-Cl.  
VENTURA.

MM. IAQUINTA,  
HUGON, LIEBER,  
MAURIN.

M. J. HUGON  
est nommé secrétaire de  
séance.

■ Commentaires  
sur les comptes rendus  
antérieurs: on remplace  
"affaire" par  
"dossiers".



■ Budgets supplémentaires 99.

● Budget général.

- Il insiste sur les dépenses excessives pour la maintenance du photocopieur et les frais d'avocat.

- Il propose deux subventions

supplémentaires à l'association "les amis de l'Espinass" et à la Prévention routière".

- Il entérine l'emprunt de 200.000 francs engagé le 01/07/99. Le Maire souligne les difficultés à percevoir les subventions, ce qui entraîne des difficultés de paiement.

● Caisse des écoles.

- Des dépenses supplémentaires ont été engagées pour la mise aux normes de la cantine.

- Des travaux sont à entreprendre: entretien de la cour et réfection des façades du bâtiment ancien.

● AEP et Ordures Ménagères.

Sans changement.

Ces budgets sont votés à l'unanimité.

■ Bilan de la fête d'été.

Le solde, bien qu'inférieur à celui de 98, est positif.

■ Fête cantonale.

Elle est prévue à la

Tour du Viala le 09 octobre prochain.

■ Contentieux.

● Veillard Alain:

Les problèmes sont nombreux: chemin de l'Arbousset; chemin de la Combe; eau du Cheylen.

● Veillard Colette:

A propos des lettres écrites au Maire et aux Conseillers municipaux.

● Teissier-Fages:

Le problème subsiste autour de la parcelle du Cheylen "non partagée".

● Soustelle

Françoise.

Elle demande à la mairie de supprimer le puits perdu qui se trouve sur son terrain au parking.

■ L'Ayrolle.

Finition des abords et délimitation des terrains affectés aux locataires.

■ Programme

routier 2000

- Emplois sur voies communales; voir les tarifs de la DDE.

- Les chemins de l'Ayrolle sont retenus.

■ CFM.

Pour 2000 on retient les pistes du Soleyret, des Planets et du Lauzas.

■ Terrain vacant à

■ Terrain vacant à Vimbouches.

Achat décidé.

■ Cessenades.

Enquête publique pour les chemins. Commissaire: Mme Pajany.

■ Relais TDF.

Cession à France-Télécom.

■ Cimetière

communal.

Ce problème, jamais posé, est évoqué. Y réfléchir.

■

A la suite de la visite de notre avocat, il est décidé de maintenir l'appel.

■ Contrat avec le cabinet Béture-Cérec.

La Préfecture, après contrôle de légalité, considère que ce contrat est entaché d'erreur et présente une requête auprès du Tribunal Administratif pour demander l'annulation.

A suivre.

■ Programme d'entretien des pistes DFCI.

Une subvention du CFM sera affectée à la route de Carmentran si on obtient l'accord du groupement forestier.

■ Prévention Routière.

On adhère comme membre de l'association.

■ Programme routier 2000.

On revient sur le goudronnage du chemin du Géripon. On inscrit comme nécessaire un mur de soutènement au Grenier.

■

\* *N.B: Il s'agit là de comptes rendus sommaires. L'intégralité peut être consultée auprès des conseillers ou à la mairie.*

*Présentation sommaire \**

Tous les membres sont présents sauf MM. BREGUIBOUL et GUITTARD.

M. MAURIN est nommé secrétaire de séance.

Les problèmes abordés sont les suivants:

■ Contentieux Alain Veillard.



# tempête de délibérations .....

## Saint Maurice de Ventalon Conseil municipal du 15 Octobre 1999

Absents: MM. SANCHEZ, RICHARD, VELAY et MOLINES.

M. SANCHEZ avait donné procuration au Maire; M. VELAY à Mme DUBOIS.

■ Délibérations diverses:

● Participation au transport scolaire de l'enseignement primaire année scolaire 98/99 pour 10 enfants: 5.450 francs.

● P. E. D. de 70.000 francs affecté à la pose des compteurs d'eaux et travaux divers

de voirie.

● P.M.T. de 15.000 francs affecté à l'équipement informatique de la mairie pour un montant de 43.000 francs.

● Subvention de 800 francs accordée à l'A.D.M.R. du Pont de Montvert pour déficit lié aux frais de déplacement des aides-ménagères.

■ Budget supplémentaire commune.

Equilibré à 39.831 francs en fonctionnement et 43.331 francs en investissement.

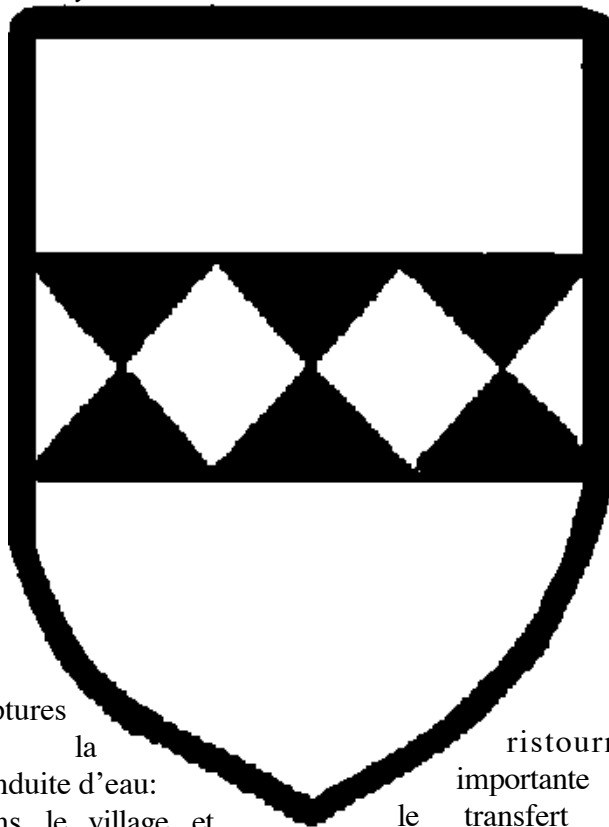
■ Budget supplémentaire eau.

Equilibré à 6.100 francs en fonctionnement et 12.000 francs en investissement.

■ AEP Saint Maurice bourg.

Nouvelles

Armoiries de Saint Maurice de Ventalon données d'office en 1696 dans l'armorial général de Ch. d'Hozier (d'or à une fasce losangée d'or et de sable).



ruptures de la conduite d'eau: dans le village et dans la descente du bassin! Le village est resté 5 jours sans eau. Le conseil décide de rénover entièrement la conduite vieille de 40 ans. Actuellement le village est alimenté par une conduite provisoire aérienne. Coût de la réparation dans le village: 27.736 francs. Coût de la rénovation de la conduite: 39.436 francs.

■ Informatique. Le conseil décide de choisir le devis de "Log Info", basé à Badaroux. L'installation se fera en même temps que la mairie de Pont de Montvert pour obtenir une

ristourne importante sur le transfert des données et les journées de formation. Pour les logiciels, la société "Némausic" est désignée puisqu'elle assurait déjà le suivi de la comptabilité sur l'ordinateur du Pont de Montvert.

■ Schéma communal d'assainissement.

L'ouverture des plis a permis de choisir l'entreprise "Inter Etude Aménagement" de Clermont Ferrand, proposant un devis de 58.575 francs parmi les 10 offres reçues. Une subvention sera demandée au Conseil Général et à l'Agence Adour Garonne.

## Flash .....

### Schéma Communal d'Assainissement

L bureau d'études "Inter Etude Aménagement" démarre sa mission.

Chaque habitant de Saint Maurice de Ventalon va recevoir une lettre accompagnée d'un questionnaire sur le mode d'assainissement de son habitation.

Le Maire et le Conseil municipal remercient leurs administrés de bien vouloir remplir ce questionnaire et de le retourner rapidement.

de  
**Clerguemort**  
**Conseil**  
**municipal du**  
**31 Juillet**  
**1999**

ORIO.

MM. REDARES,  
 DAUTRY, CLARISSE.

Absents: MM.  
 MAZOYER et  
 VIELZEUF.

Mme ORIO est  
 nommée secrétaire de  
 séance.

■ Alimentation en  
 eau

A p r è s  
 consultation, l'EDF  
 accepte de reporter d'un  
 an la réalisation des  
 travaux, en attendant de  
 savoir si le projet  
 d'adjonction d'une  
 conduite d'eau est  
 réalisable matériellement  
 et financièrement (étude  
 de faisabilité de la DDA).

Ce projet pourrait  
 entrer dans le cadre du  
 SIVOM qui en  
 deviendrait le maître  
 d'œuvre et prendrait en  
 charge le dossier de  
 subvention. L'aide est  
 proportionnelle au prix de  
 l'eau avec un maximum  
 de 80%.

En conséquence,  
 les travaux prévus de la  
 source de Lézinier sont  
 suspendus jusqu'à  
 l'étude de faisabilité  
 puisqu'ils deviendrait  
 inutiles en cas  
 d'aboutissement du projet  
 (réalisation d'une AEP  
 venant de Saint Maurice).

■ Chemin de  
 Poussiels au Cros Bas.

Régularisation en  
 vue de rendre ce chemin  
 communal. Les  
 propriétaires des parcelles  
 privées traversées qui ont  
 été contactés ont répondu  
 favorablement à  
 l'exception de MM.  
 Mazoyer et Felgerolles.  
 Selon la préfecture, la  
 solution se trouve dans  
 l'engagement d'une  
 procédure d'expropriation  
 pour utilité publique.  
 Cette proposition, mise en  
 délibération, est acceptée à  
 l'unanimité.

■ Augmentation  
 du nombre d'heures de  
 secrétariat.

En raison de  
 l'importance croissante  
 du travail de secrétariat,  
 décision est prise à  
 l'unanimité de porter de  
 5h à 8h par semaine le  
 nombre d'heures de  
 secrétariat à dater du 1er  
 octobre 1999. Il est  
 convenu que le secrétariat  
 sera ouvert au public le  
 mercredi après-midi.  
 Samedi après-midi,  
 permanence des élus.



■ L'Espinas.

L' é t u d e  
 économique interviendra  
 après accord du Parc (au  
 plus tard Décembre 1999)  
 et de la commune.  
 L'association souhaite  
 rester solidaire de la  
 commune. M. Dautry,  
 sollicité, accepte d'être  
 l'interlocuteur délégué  
 entre l'association et le  
 conseil municipal, ce  
 dernier devant de toutes  
 façons prendre les  
 décisions.

Les frais engagés  
 pour la rédaction et  
 l'envoi des dossiers  
 "Relais de l'Espinas"  
 représentent une somme  
 de 8.000 francs.

Il faut que  
 l'association trouve des  
 ressources pour  
 budgétiser ses actions.

Le conseil alloue  
 une somme de 1.500  
 francs dans le cadre de  
 l'aide aux associations.  
 L'article 5 de la  
 convention devient le 6.  
 L'association accepte à  
 ses réunions la présence  
 d'un délégué de la  
 commune. Le conseil est  
 d'accord sur l'article 1 du

projet de convention.

La nouvelle  
 convention sera discutée  
 après étude et chiffrage du  
 projet.

■ Questions  
 diverses.

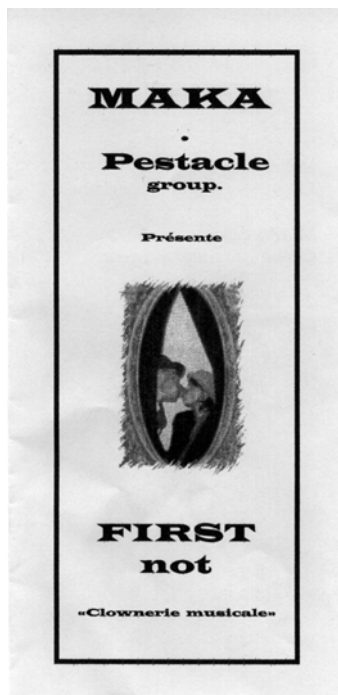
Le problème de  
 l'appauvrissement général  
 des ressources en eau sur  
 l'ensemble de la  
 commune est évoqué  
 (tarissement des sources.  
 M. Rédares rappelle le  
 temps où ces sources  
 étaient suffisantes pour la  
 population et quelques  
 raisons pour lesquelles  
 l'eau se fait rare.

- défaut  
 d'entretien des sources à  
 la sortie et en amont.

- défaut  
 d'entretien des terres et  
 des écoulements où  
 s'accumulent feuilles,  
 branches et autres débris  
 organiques qui empêchent  
 les infiltrations d'eau de  
 pluie.

- plantations de  
 pins gros consommateurs  
 d'eau et autres espèces  
 rapportées qui modifient  
 l'équilibre naturel.

## Saint Andéol de Clerquemort



### Spectacle de fin d'année

Ce spectacle est prévu pour le dimanche 12 décembre à 15 heures au temple de Lézinier.

L'entrée est gratuite et les communes voisines sont cordialement invitées.

Un goûter offert suivra.

Tous gâteaux et/ou friandises sont les bienvenus.

### Bienvenue !

Nous avons le plaisir d'accueillir M. et Mme BERRO au Pré-Neuf. Bonne installation!

### "Promotion de Saint Andéol pour la protection de la nature"

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 1er novembre à la mairie. A cette occasion, Louis REDARES qui nous quitte pour s'installer en Arles a donné sa démission. Il est remplacé dans sa fonction de garde par Eric TAMISIER et Frédéric JALAT.

### Naissances

**Gabrielle** chez Céline MATHIEU, Lionel STAAL et Maëlle.

**Samuel** chez Sonia et Farid FLIPEAU et Joana.

## Saint Frézal de Ventalon

### Soirée dansante

Samedi 20 novembre, à la salle communale, à partir de 18 heures, au profit de "Aide et Action". Grande soirée dansante avec repas animée gracieusement par le groupe "That's all folk" avec le concours du Foyer Rural "Regain" et de la Ligue des droits de l'homme.

### Association des Amis de l'Ecole Publique

Information sur un projet en relation avec la fête de l'été 2000

Comme chaque année, notre association organisera sa Fête annuelle de l'Ecole et de la Jeunesse au mois de juillet 2000.

L'idée d'associer à cette occasion, en les regroupant dans une exposition, les souvenirs du passé, le présent et - pourquoi pas ? - l'avenir de ces lieux où nous vivons, fait son chemin.

Un groupe de personnes résidant sur la commune ou sur les communes limitrophes s'est réuni début septembre et fin octobre afin de mettre en oeuvre ce projet.

Vos ancêtres sont passés à St Frézal de Ventalon ou bien y ont vécu. Vous possédez des documents : archives, actes notariés, lettres, cartes postales, coupures de journaux anciens, photos, cahiers d'écolier, outils, ustensiles leur ayant servi, etc... ou tout souvenir qui les évoque. Ou bien, vous connaissez un moment de l'Histoire de notre commune.

Pour nous rejoindre dans ce projet, faites-vous connaître auprès de: Françoise Pons, à Bonafous  
Tel. : 04 66 45 41 85 et

04 66 45 42 78;  
Geneviève Siebenhaler, au Schistalou Tel. : 04 66 45 52 08, ou bien adressez vos documents et suggestions à : Joseph Iaquina, Les Abrits 48240 St Frézal de Ventalon.

Une assemblée générale extraordinaire, suivie d'une assemblée générale aura lieu le Vendredi 3 décembre à 18 heures à la salle communale de St Frézal.

### Naissance

Ce 5 octobre notre commune s'est enrichie d'une charmante petite fille née dans la famille GOURDON qui habite au Grenier où elle est installée depuis un peu plus d'un an et où elle participe activement à la vie du hameau et à celle de notre collectivité. Quel dommage qu'elle n'ait pas été choisie comme la 6 milliardième occupante de l'humanité. Quel coup de pub pour sa famille et pour St Frézal! Mais foin de mesquins intérêts et intéressons-nous au faire-part transmis par Marc et Valérie Gourdon. "Sous les couleurs de l'automne, cachée derrière un champignon et poussée par une châtaigne, on m'a trouvée au coin du Grenier. Je suis la petite fille des montagnes, je m'appelle Heidi". A ses heureux parents, nos félicitations, à Heidi, Amandine, nos vœux de prospérité. ■